

Une voie prometteuse pour promouvoir la gouvernance des données dans le secteur des arts de la scène

UNE VOIE PROMETTEUSE POUR PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES DANS LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE

ANALYSER LES CHARTES ET LES PRINCIPES POUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

Megan Wylie
Miranda Sculthorp
Sarah Gagnon-Turcotte
Merlin Chatwin

Juillet 2021



NordOuvert



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
ORGANISMES ARTISTIQUES

CRÉDITS

Recherche et rédaction

Megan Wylie, Nord Ouvert

Miranda Sculthorp

Sarah Gagnon-Turcotte,

Merlin Chatwin, Nord Ouvert

Mise en page

Tatev Yesayan

En collaboration avec

Synapse C, Mass Culture et Josée Plamondon

Notice bibliographique recommandée

Wylie, M., Sculthorp, M., Gagnon-Turcotte, S. et Chatwin, M. (2021). *Une voie prometteuse pour promouvoir la gouvernance des données dans le secteur des arts de la scène : analyser les chartes et les principes pour la gouvernance des données*. Nord Ouvert et Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA).

Dépot légal

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-1-9991984-4-2

Publié Juillet 2021

Cet ouvrage est soumis à une licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Ce rapport est financé par le gouvernement du Canada et le Conseil des arts du Canada.

Canada



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada

TABLE DES MATIÈRES

4	LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS	21	Normes d'interopérabilité dans les arts de la scène
4	Figures	22	Priorités organisationnelles pendant la COVID-19
4	Encadrés	23	PERSPECTIVES PROMETTEUSES : CAS D'UTILISATION, CHARTES ET PRINCIPES
4	Tableaux	23	Établir des cas d'utilisation pour générer un ensemble commun d'objectifs
5	INTRODUCTION	24	Établissement d'une collaboration en matière de données : Introduction aux chartes et principes relatifs aux données
8	Méthodes	26	Principes pour les arts de la scène?
10	POSSIBILITÉS DE PARTAGE DES DONNÉES ET DE COLLABORATION POUR LES ARTS DE LA SCÈNE	29	Nouveaux principes d'intérêt
10	Une vision d'ensemble variée du partage des données dans les arts de la scène	33	CONCLUSION
11	Analyser la valeur générée par le partage des données et la collaboration	34	RÉFÉRENCES
15	Soutien national et provincial aux programmes de partage des données au Canada	A-1	ANNEXE A : UNE BRÈVE INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE DES DONNÉES
17	ENJEUX LIÉS AU PARTAGE DES DONNÉES ET À LA COLLABORATION DANS LES ARTS DE LA SCÈNE	A-4	ANNEXE B : ATELIER SUR LES PERSONAS
17	Capacité numérique	A-4	Personas pour le partage des données
19	Évolution du secteur et avantage concurrentiel	A-4	Personas pour les données ouvertes
19	La valeur générale du partage des données n'est pas bien comprise		

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS

Figures

- 6 **Figure 1** Le spectre des données
- 16 **Figure 2** Expérience liée à la publication de données ouvertes (réponses au sondage)
- 18 **Figure 3** Défis liés à la publication de données ouvertes et au partage des données dans le secteur (résultats du sondage)
- 24 **Figure 4** Situer les principes dans les initiatives de gouvernance
- 27 **Figure 5** Intérêt vis-à-vis de l'élaboration de principes (réponses au sondage)
- A1 **Figure A-1** Schéma des éléments fondamentaux de la gouvernance des données

Encadrés

- 12 **Encadré 1** Exemples d'utilisation analysés dans le webinaire l'art du partage des données, novembre 2020 - apidae tourisme
- 13 **Encadré 2** Exemples d'utilisation analysés dans le webinaire l'art du partage des données, novembre 2020 - Audience Agency
- 14 **Encadré 3** Exemples d'utilisation analysés dans le webinaire l'art du partage des données, novembre 2020 - Banque de Titres de Langue Française (La BTLF)

Tableaux

- 9 **Tableau 1** Orépondants au sondage : renseignements descriptifs
- 26 **Tableau 2** Objectifs et limites des chartes des données et leurs principes
- 30 **Tableau 3** Principes de données « fondés sur des valeurs », désignés ou déduits, qui ont été évoqués lors de l'atelier
- 32 **Tableau 4** Principes de données « opérationnels », désignés ou déduits, qui ont été évoqués lors de l'atelier

INTRODUCTION

À l'ère de la transformation numérique, les organisations recueillent, hébergent et traitent de plus en plus de données. La situation n'est pas différente dans le secteur des arts de la scène, où les organisations cherchent à utiliser leurs données comme un outil pour atteindre divers objectifs. Parmi les exemples d'utilisation des données, mentionnons la compréhension des habitudes et des comportements du public, l'élaboration de stratégies de communication numérique, la production de nouveaux spectacles et la création d'archives numériques de productions antérieures.

Lorsque nous parlons de **données** dans ce rapport, nous faisons référence à tout fait ou renseignement qui est sous forme numérique et qui peut être transmis ou traité. Ces faits peuvent être utilisés pour éclairer les discussions, les politiques, la prise de décisions d'affaires ou la mise en récit. Dans les arts de la scène, diverses données sont recueillies, traitées et utilisées pour la prise de décisions. Les exemples comprennent, sans s'y limiter, les métadonnées sur les organisations hébergées sur leurs sites Web, les données démographiques sur le public et les habitudes d'achat, les montants de financement du gouvernement et les types de projets et activités connexes.

Pour tirer parti des possibilités qu'offrent les données, il peut être nécessaire d'avoir accès à des données à différents niveaux, comme l'illustre le **spectre des données** (voir la figure 1). Ce spectre définit uniquement *qui peut utiliser les données ou y accéder*, et non leur type, leur taille ou leur application.

Les **données fermées**, comme on peut le voir à gauche de la figure 1, sont des données qui sont conservées à l'intérieur d'une organisation ou d'une équipe. Seuls les membres de l'organisation peuvent y accéder et les utiliser (par exemple, les rapports de vente). Il peut aussi s'agir d'autres données primaires recueillies, comme la vente de billets avec des numéros de carte de crédit, ou une liste des clients

d'un agent et de leurs adresses. Ce sont des exemples de données privées, mais il pourrait aussi s'agir de données non privées ou non personnelles telles qu'une liste de lieux qui n'ont pas été mis en commun ou ouverts.

Le **partage des données** est un échange de données entre entités dans un but particulier (Thuermer et coll., 2019). Contrairement aux données ouvertes¹, elles ne sont pas accessibles à tous et ne peuvent être utilisées à aucune fin. Dans la figure 1, entre les étiquettes « Fermé » et « Partagé », il y a deux types d'accès : « Accès nominatif » — se rapporte au fait qu'une personne obtient l'accès aux données; et « Accès par groupe » — se rapporte au fait que deux organisations (ou éventuellement plus) concluent une entente de partage des données. Par exemple, The Audience Agency mène une vaste initiative de partage des données dans le cadre de laquelle elle met en commun et échange de l'information avec des organisations des arts de la scène au sujet du public cible dans leur région et leur marché (voir page 13 pour plus d'informations). Le partage des données peut également être décentralisé. Le partage décentralisé des données aide à trouver des données au même endroit, mais qui ne sont pas nécessairement regroupées et qui peuvent exister dans une diversité de formats sans trop de tentatives d'harmonisation. Par exemple, Apidae Tourisme recueille et partage diverses données liées au tourisme régional, en utilisant divers outils pour appuyer l'harmonisation entre les producteurs de données (voir page 12 pour plus d'informations).

Les **données ouvertes** sont des données accessibles à tous. Les données véritablement ouvertes permettent à quiconque de les utiliser à titre gratuit, à n'importe

¹ Dans le présent rapport, le terme « données ouvertes » englobe le contenu ouvert. Nous reconnaissons que ces deux termes font référence à des éléments différents, d'autant plus que le contenu ouvert fait appel à diverses obligations juridiques des organisations en ce qui concerne la protection des renseignements personnels et les droits des professionnels du secteur en matière de création.

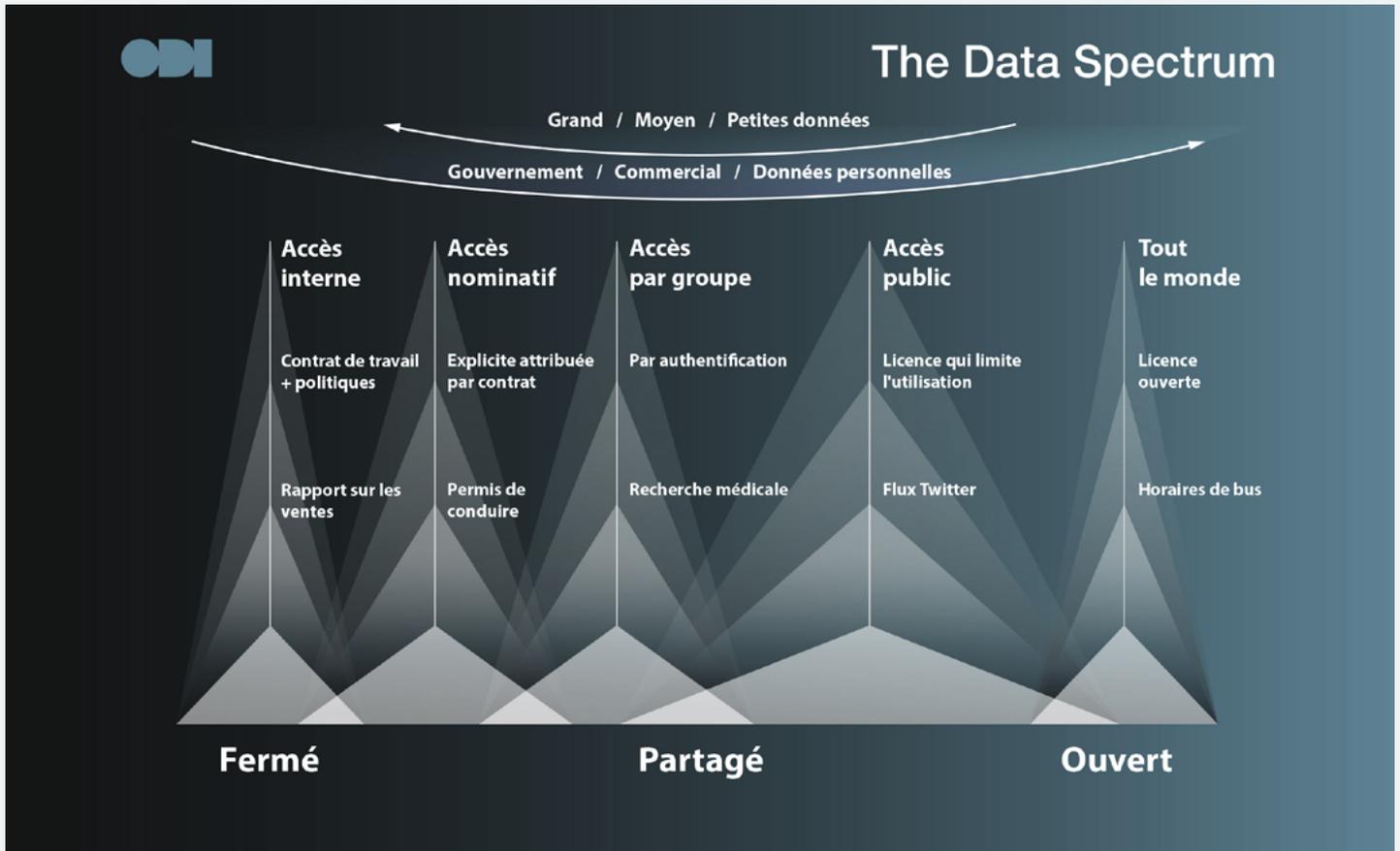


FIGURE 1 : LE SPECTRE DES DONNÉES

Reproduction tirée de « The Data Spectrum » par l'Open Data Institute (s.d.). Cette figure est soumise à une licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Des modifications lui ont été apportées.

Le **partage des données** est « un échange de données entre entités dans un but particulier » (Thuermer et coll., 2019, p. 31).

Les **données ouvertes** permettent à « quiconque de les utiliser, de les modifier ou de les mettre en commun à titre gratuit, à n'importe quelle fin » (Open Knowledge Foundation, n.d., p. 1).

quelle fin. Par exemple, le nom et l'adresse d'une entreprise ou les ventes de billets régionaux par catégorie artistique.

Il est facile de penser que des données très sensibles ou personnelles, comme des informations contractuelles, ou les dossiers de santé du gouvernement, ne seraient que des données fermées ou partagées. Toutefois, ce spectre indique seulement **qui peut accéder aux données**. Les données peuvent être transformées et/ou rendues anonymes pour permettre un plus grand accès et une utilisation élargie, ce qui signifie que le même ensemble de données peut exister sous différentes formes, que celles-ci soient fermées, ouvertes ou partagées. Par exemple, Statistique Canada partage des données anonymisées sur la santé sous différentes formes, à la fois ouvertement sur son site Web, où les données sur la santé sont agrégées à l'échelle de la collectivité, et au moyen d'ententes de partage des données avec des chercheurs, par lesquelles ceux-ci peuvent accéder à des renseignements personnels anonymisés (Statistics Canada, 2021b). Ces données existent également sous forme brute à Statistique Canada.

Dans ce rapport, nous allons commencer par exposer les possibilités et les enjeux liés au partage des données et à la collaboration dans le secteur des arts de la scène, en nous appuyant sur les résultats de la recherche et les exemples d'organisations sur le terrain. Nous allons ensuite analyser l'approche

consistant à définir des principes d'harmonisation entre les organisations. Les **principes relatifs aux données** peuvent être saisis et étayés au moyen de chartes sur les données, un outil que nous avons étudié en vue de déterminer son potentiel d'instauration d'une meilleure harmonisation entre les organisations et leurs systèmes de données. Bien que le présent rapport ait d'abord porté sur les chartes sur les données, la plupart des recherches se sont centrées sur les principes sur lesquels reposent ces chartes.

Ce rapport est l'aboutissement d'un projet dirigé par CAPACOA, en collaboration avec Nord Ouvert. Le projet était motivé par le désir d'améliorer en collaboration la gouvernance des données dans l'ensemble du secteur des arts de la scène (Estermann et Julien, 2019). Il s'agit de la première étape de la compréhension et de l'établissement d'un cadre de gouvernance des données, un objectif défini par l'Initiative Un avenir numérique lié (ANL), qui peut aider à « déterminer qui est en mesure de partager quel type de données avec qui et qui aura autorité sur quels données et renseignements » (Estermann et Julien, 2019, p. 7). L'amélioration de la gouvernance des données est l'un des moyens par lesquels CAPACOA et ses partenaires créent les conditions nécessaires pour favoriser le partage et la réutilisation des données dans le secteur des arts de la scène et aider les organisations des arts de la scène à atteindre leurs objectifs (Petri et Julien, 2017).

Les **principes** sont des « règles » de haut niveau ou des normes idéales convenues qui façonnent la conception d'une organisation ou des structures et processus d'un groupe. Ils sont souvent le fruit d'un certain consensus de groupe et sont adoptés comme lignes directrices par les membres (Wilkinson et coll., 2016).

Les **chartes sur les données** sont des documents qui exposent les principes déclaratifs qui sous-tendent les actions d'une organisation et qui servent d'orientations de haut niveau dans leur travail.

Méthodes

La conception de la recherche a également été motivée par les deux besoins émergents suivants : la reconnaissance des carences du secteur en matière de littératie des données et le désir de créer conjointement tout outil de gouvernance des données. Ces motivations supplémentaires ont façonné l'approche de Nord Ouvert à l'égard de la recherche et des méthodes.

Les méthodes employées dans le cadre du projet consistaient en une série d'activités exploratoires sur les chartes et les principes en matière de données, y compris des éléments comme un webinaire, un atelier, une analyse de la conjoncture de la recherche et un sondage. Le sondage a été distribué aux organisations pertinentes des arts de la scène en février 2021; au total, 178 personnes ont répondu au questionnaire. Seulement environ la moitié (86) des répondants ont participé à l'ensemble du sondage, et toutes les analyses du présent rapport ne prenaient en compte que ceux qui ont répondu au sondage en entier (c.-à-d. les 86 réponses).²

2 L'analyse du sondage a été effectuée par Synapse C. L'analyse complète est disponible sur demande auprès de Megan Wylie, megan@opennorth.ca.

Notre atelier en ligne, d'une durée d'une heure et demie, a eu lieu le 22 avril 2021, et 15 participants ont été choisis par l'équipe de recherche. L'atelier a consisté en un exercice d'analyse de personas, où deux groupes de participants en ont chacun examiné trois (au total six personas différents). Le premier groupe s'est concentré sur les cas d'utilisation de données ouvertes et le deuxième, sur les cas d'utilisation de partage des données³. Au cours d'une séance plénière de suivi, les participants ont fait part de leurs réflexions et de leurs percées. Des notes ont été consignées par le personnel de Nord Ouvert, et les résultats sont exposés tout au long du rapport.

Tout au long de la recherche exploratoire, l'équipe de Nord Ouvert a également effectué une analyse de la conjoncture. Il s'agissait d'étudier plus à fond les points soulevés lors des conversations avec nos partenaires de recherche et au cours de nos activités exploratoires. Il ne s'agit pas d'un examen exhaustif des défis auxquels le secteur est confronté, mais l'analyse de la conjoncture nous a permis de situer notre travail dans un contexte plus vaste de changement et d'enjeux.

3 Les cas particuliers établis sont présentés à l'annexe B.

L'art du partage des données : L'enregistrement de notre webinaire est maintenant disponible en ligne à CAPACOA.ca!

[Visionner](#)

**TABLEAU 1 : RÉPONDANTS AU SONDAGE :
RENSEIGNEMENTS DESCRIPTIFS**

Si vous résidez au Canada, dans quelle province habitez-vous principalement ?		Nombre de réponses
Canada	Ontario	24
	Colombie-Britannique	16
	Québec	25
	Prairies (Saskatchewan, Alberta, Manitoba)	8
	Canada atlantique (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard)	6
	Territoires	Pas de réponses
International		6
Vous considérez-vous comme faisant partie du secteur des arts du spectacle ?		Nombre de réponses
Oui		71
Non		15
Quelle est l'activité principale de votre organisation ?		Nombre de réponses
Services artistiques, organisation syndicale ou associative		19
Consultant		7
Création, production et/ou présentation d'œuvres d'art		40
Institut d'enseignement		3
Bibliothèque ou archives		2
Autres		7
Nulle		8

* Seulement environ la moitié des répondants ont répondu au sondage en entier (soit 86) et toutes les analyses pour ce rapport n'ont inclus que ces répondants (c'est-à-dire 86 réponses).



POSSIBILITÉS DE PARTAGE DES DONNÉES ET DE COLLABORATION POUR LES ARTS DE LA SCÈNE

La section suivante fait état des observations de Nord Ouvert concernant la collaboration accrue en matière de données dans le secteur des arts de la scène.

Une vision d'ensemble variée du partage des données dans les arts de la scène

Nos recherches nous ont permis de constater que les organisations des arts de la scène s'intéressent aux idées liées au partage des données et à la collaboration. Un peu moins de la moitié des répondants au sondage (48 %) publient des données ouvertes (1 sur 4) ou prévoient de publier des données ouvertes (1 sur 5). Pour ce qui est du partage des données, la moitié des répondants au sondage partagent des données (50 %), et 1 sur 5 prévoit de le faire. Cela signifie qu'un peu moins de 70 % des répondants (69 %) partagent des données ou prévoient de les partager. Cela a également été noté au cours de notre atelier, où un répondant a déclaré que les organisations des arts de la scène partagent déjà beaucoup d'ensembles de données diversifiés les uns avec les autres, juste de façon individuelle.

Malgré l'enthousiasme démontré, **les interprétations de la notion de partage des données sont très diverses**, ce qui met en évidence les nombreuses façons dont les organisations collaborent pour mieux

structurer et utiliser les données qu'elles recueillent. Par exemple, les répondants au sondage ont indiqué que leurs activités de partage des données comprennent :

- le partage direct de données par leur organisation avec d'autres organisations à des fins précises (p. ex., de façon informelle ou avec des exigences de protection de la vie privée), en particulier entre les associations artistiques et les bailleurs de fonds;
- la création d'archives de données et de contenu sur les arts de la scène accessibles en ligne, comme *Sceneweb*, une archive historique nationale des arts de la scène professionnels norvégiens et *artfinds*, une application permettant de trouver des expériences artistiques et œuvres d'art locales à proximité;
- le partage de documents de travail (p. ex., texte, image, audio) pendant la création de productions numériques;
- la publication d'articles dans des journaux et des magazines gratuits et ouverts;
- la diffusion d'un répertoire d'artistes sur Wikidata;
- le maintien à jour des fils de médias sociaux (p. ex., forums de discussion).



Ces réponses brossent un tableau coloré du partage des données dans le secteur des arts de la scène; différents types de données sont partagés à différentes étapes de leur analyse, à l'aide de différentes technologies, avec la participation de différents acteurs du secteur (p. ex., bailleurs de fonds, organisations de service, artistes individuels, et plus encore), en plus d'utiliser des normes ou des modèles différents. Bien que la liste des activités soit diversifiée, la question qui se pose alors est la suivante : Pourquoi les gens cherchent-ils à partager des données? Quelle valeur cherchent-ils à générer?

Analyser la valeur générée par le partage des données et la collaboration

Pour répondre à cette question, nous avons examiné différents exemples réels de partage des données, puis nous avons passé en revue ces cas au cours des échanges du webinaire tenu en novembre 2020. Ces cas représentent des efforts visant à mieux structurer et à accroître les connaissances le long de la chaîne de valeur dans son ensemble. Dans le cas des trois panélistes du webinaire, des organisations particulières ont été créées pour :

- harmoniser les pratiques de partage de l'information en tant que données;
- générer de la valeur pour les professionnels du secteur dans l'atteinte de leurs objectifs.

Chaque organisation s'est concentrée sur différents types de données, propositions de valeur et approches de collaboration qui offrent des pistes et des considérations différentes pour le secteur canadien des arts de la scène.





ENCADRÉ 1 : EXEMPLES D'UTILISATION ANALYSÉS DANS LE WEBINAIRE L'ART DU PARTAGE DES DONNÉES, NOVEMBRE 2020 - **APIDAE TOURISME**

« *Le premier réseau d'information pour les données sur le tourisme* »

— Claudia Patel, webinaire L'art du partage des données

France

QU'EST-CE QUE C'EST : Réseau d'organisations touristiques partageant des données pour améliorer l'offre touristique à travers la France. Le réseau comprend des partenaires commerciaux, des hôtels, des musées, des guides touristiques et plus encore.

TYPES DE DONNÉES : Le réseau d'Apidae possède plus de 300 000 fichiers objets! Il s'agit notamment de points d'intérêt, d'événements, de données d'évaluation, de données de marketing, etc.

VALEUR : Apidae offre une plateforme qui regroupe les données touristiques de toute la France et permet aux membres du réseau de mettre en commun divers ensembles de données et d'y accéder. Les données, qui informent les clients sur les offres touristiques dans différentes régions, sont utilisées pour :

- améliorer les expériences des clients;
- améliorer l'offre touristique, en évaluant et en structurant un territoire pour en améliorer l'attractivité; et
- soutenir des initiatives pilotes, telles que visitdata (Apidae: L'information touristique, n.d.-a).

APPROCHE : Décentralisation, approche de réseau et modèle coopératif.

PRINCIPES DE BASE : Apidae a une Charte de comportement éthique destinée à l'ensemble de son réseau de fournisseurs et d'utilisateurs de données. Elle est fidèle aux valeurs du réseau, soit « le partage, l'ouverture, la liberté entrepreneuriale, la communauté et l'écosystème » (Apidae: L'information touristique, n.d.-a, p.1). La charte renferme les trois remarques suivantes :

- “Je contribue à l'apport de données”
- “J'utilise les données”
- “Et parce que je fais partie de la communauté”

Chaque point comporte une sous-liste des engagements pris par les participants au réseau.



ENCADRÉ 2 : EXEMPLES D'UTILISATION ANALYSÉS DANS LE WEBINAIRE L'ART DU PARTAGE DES DONNÉES, NOVEMBRE 2020 - **AUDIENCE AGENCY**

« Permettre aux organisations culturelles d'utiliser les données nationales [Royaume-Uni] pour accroître leur pertinence, leur portée et leur résilience »

— Patrick Towell, webinaire L'art du partage des données

Royaume-Uni

QU'EST-CE QUE C'EST : Organisation centralisée qui regroupe, analyse et aide les organisations à utiliser les données sur le public des arts et de la culture.

TYPES DE DONNÉES : Données d'enquête, données sur les ventes de billets et statistiques nationales.

VALEUR : Les données sont utilisées pour :

- développer une intelligence collective en mettant en commun les données de multiples organisations et en publiant des aperçus de données nationales;
- soutenir les organisations individuelles au moyen d'une plateforme d'analyse (Audience Finder, un tableau de bord organisationnel personnalisé) et d'une analyse d'impact (données sur le public liées à l'engagement culturel en général).

APPROCHE : Une base de données centralisée composée de données mutualisées sur le public des arts et de la culture.

PRINCIPES DE BASE : La Charte de la communauté Audience Finder comprend les principes suivants :

- « Vos besoins d'abord »
- « La mission avant les profits »
- « Engagement envers la qualité »
- « Nous sommes les gardiens responsables de l'ensemble national des données sur le public. » (The Audience Agency, 2021, p.1)

Ces principes sont essentiellement des promesses d'Audience Agency faites à ses utilisateurs de données relativement à la façon dont elle mène leur organisation.



ENCADRÉ 3 : EXEMPLES D'UTILISATION ANALYSÉS DANS LE WEBINAIRE L'ART DU PARTAGE DES DONNÉES, NOVEMBRE 2020 - [BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE \(LA BTLF\)](#)

« *Le pivot de l'intégration technologique de la chaîne du livre francophone au Québec* »

— Patrick Joly, webinaire L'art du partage des données

Québec, Canada

QU'EST-CE QUE C'EST : Un chef de file en matière de normes de métadonnées internationales assurant l'uniformité des métadonnées des livres en français dans la « chaîne du livre ».

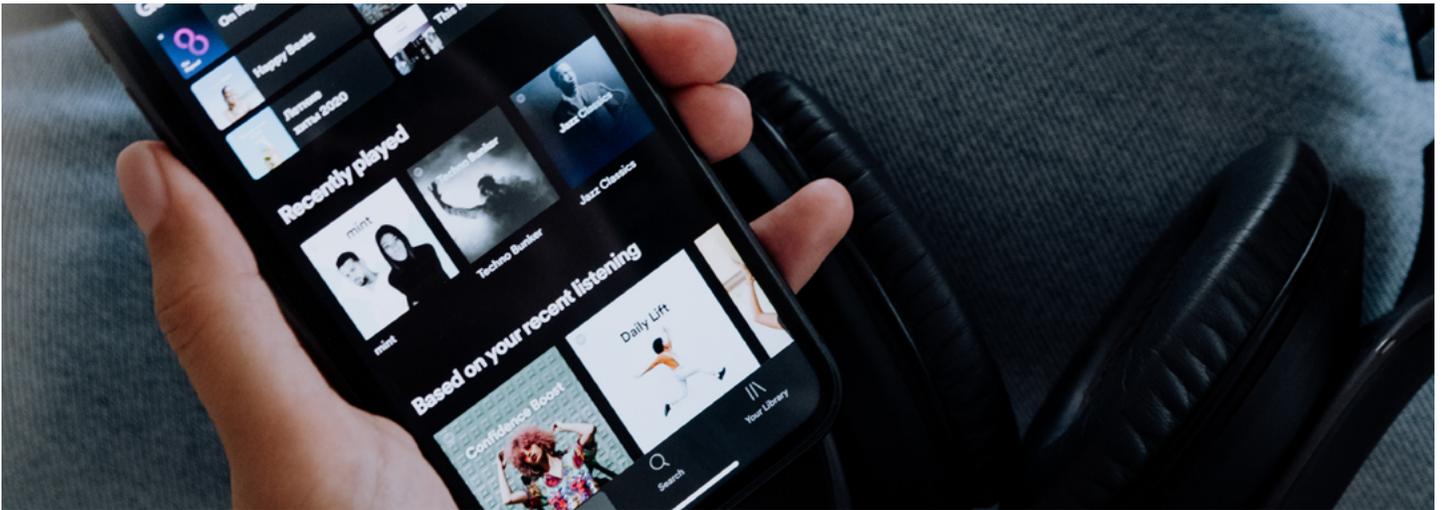
TYPES DE DONNÉES : Métadonnées pour les livres en français, y compris les vignettes, les images de couverture, les résumés, les critiques et les biographies (Cervellin et coll., 2020).

VALEUR : Les données sont utilisées pour :

- contribuer à l'amélioration de la commercialisation des produits de l'édition en langue française au Canada et au Québec;
- favoriser la promotion et encourager la commercialisation des produits de l'édition canadienne et québécoise de langue française à l'étranger;
- encourager et favoriser la communication et la collaboration entre les éditeurs, les libraires, les distributeurs, les bibliothécaires et les autres participants de l'industrie du livre.

APPROCHE : Une base de données centralisée.

PRINCIPES DE BASE : Aucun n'est explicitement énoncé. La [politique de référencement de la BTLF](#) (BTLF, 2020) comprend des lignes directrices sur la gestion des données qui appliquent en grande partie les principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables, réutilisables).



Soutien national et provincial aux programmes de partage des données au Canada

De nombreux programmes fédéraux et provinciaux visent à aborder et à améliorer l'utilisation des données et la littératie en matière de données dans le secteur. Le Fonds Stratégie numérique du Conseil des arts du Canada appuie des « initiatives stratégiques qui aident les artistes, groupes et organisations artistiques canadiens à comprendre l'univers numérique, à s'y engager et à répondre aux mutations culturelles et sociales engendrées par celui-ci ». Le Conseil des arts du Canada a investi 88,5 millions de dollars et le Fonds devrait se poursuivre au cours des prochaines années (Canada Council for the Arts, 2021, p.1).

Le Québec est allé jusqu'à créer une stratégie numérique. C'est ce que préconise le Plan culturel numérique du Québec, qui a commandé des études sur l'incidence de l'adoption de pratiques exemplaires en matière de données (Gouvernement du

Québec, 2021). Par exemple, en 2017, on a mené une étude sur l'utilisation des métadonnées dans le secteur des arts (Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2017). Le Québec a également commandé des outils de littératie des données tels que des vidéos sur les métadonnées descriptives (Ministère de la culture et des communications, 2019a, 2019b) et un guide sur les données ouvertes dans le secteur de la culture (Ministère de la culture et des communications & Secrétariat du Conseil du trésor, n.d.). Nous nous attendions à ce que cet environnement stratégique favorable aux organisations artistiques et culturelles, conçu pour stimuler la transformation numérique, permette à ceux-ci de mieux comprendre les lacunes et les ressources nécessaires pour améliorer pleinement l'utilisation des données et de la technologie, fait sans précédent pour les provinces et les territoires du Canada.

Les résultats de notre sondage n'ont toutefois pas permis de constater les différences attendues entre le Québec et le reste du Canada en ce qui concerne le volume de données partagées ou les défis que

APPRENEZ-EN DAVANTAGE SUR LES AVANTAGES DES MÉTADONNÉES!

Par le ministère de la Culture et des Communications

Les métadonnées, pour une meilleure visibilité des contenus culturels

[Visionner](#)

Les métadonnées : un travail d'équipe!

[Visionner](#)

Votre organisation a-t-elle publié des données ouvertes ?

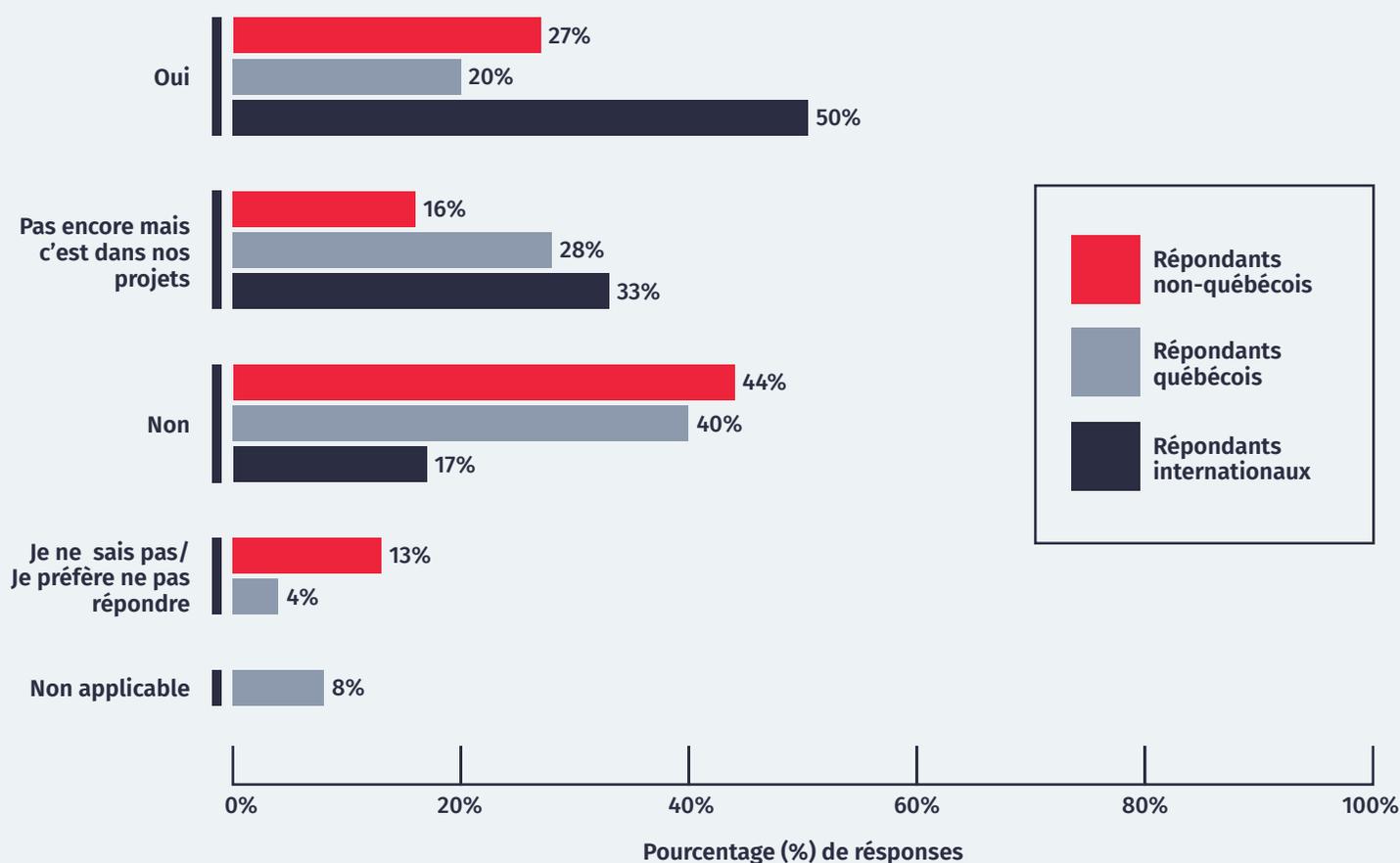


FIGURE 2 : EXPÉRIENCE LIÉE À LA PUBLICATION DE DONNÉES OUVERTES (RÉPONSES AU SONDAGE)

doivent relever les intervenants pour mener à bien le processus de partage des données. En fait, nous constatons que les organisations à l'extérieur du Québec publient davantage de données ouvertes⁴. Au total, 20 % des répondants du Québec ont déclaré publier des données ouvertes, comparativement à 27 % pour le reste du Canada, soit un écart de 7 %.

Cependant, beaucoup plus de répondants prévoient de publier des données ouvertes au Québec. Au total, 28 % des répondants du Québec prévoient de publier leurs données ouvertes, comparativement à 16 % des répondants dans le reste du Canada.

⁴ Le nombre de répondants au sondage est trop faible pour déterminer que ces écarts sont statistiquement significatifs (c.-à-d. qu'ils sont en fait différents les uns des autres par rapport aux variations aléatoires).

Nous recommandons de mener d'autres recherches sur les différences entre le Québec et le reste du Canada, car le nombre de répondants au sondage était trop faible pour tirer des conclusions définitives sur les tendances entre les deux parties.

Il est clair qu'au Québec et dans les autres provinces et territoires, les intervenants s'intéressent au partage des données. Notre sondage a révélé qu'ils cherchent des façons de mieux gérer les données au sein des organisations et entre elles afin d'obtenir des renseignements pertinents qui éclairent la planification, augmentent l'offre de services, attirent de nouveaux publics, accroissent les possibilités de découverte, et plus encore.

ENJEUX LIÉS AU PARTAGE DES DONNÉES ET À LA COLLABORATION DANS LES ARTS DE LA SCÈNE

Bien qu'il semble y avoir de nombreuses possibilités de partage des données et de collaboration et de voies possibles, il reste des défis à relever qui permettraient aux organisations de participer pleinement.

Capacité numérique

En effet, avant de commencer à déployer des efforts interorganisationnels pour mieux structurer ou partager les données, les organisations doivent d'abord acquérir le savoir-faire et la capacité en matière de données. Nous avons établi la liste des divers défis que les répondants pourraient considérer comme des obstacles à l'ouverture et au partage des données dans le secteur des arts de la scène.

Nous avons constaté que la capacité numérique (c.-à-d. les compétences, le savoir-faire) était perçue comme un obstacle important à l'échange de données⁵. Les répondants ont classé la capacité numérique au deuxième rang des problèmes en matière de publication de données ouvertes et au troisième rang pour ce qui est du partage des données.

5 Notre sondage a permis aux participants d'évaluer les défis prédéfinis selon une échelle de grandeur (c.-à-d., "problème mineur", "problème majeur" et "pas un problème"). Pour analyser les réponses, Synapse C les a pondérées de la façon suivante : 1 (problème majeur), 0,3 (problème mineur) et 0 (pas un problème). Cela a permis à Synapse C de classer les défis selon les notes obtenues, les plus élevées correspondant aux problèmes les plus aigus, les plus basses aux problèmes les plus légers.

Dans la catégorie des réponses ouvertes au sondage, le manque de capacité numérique a également été soulevé par les répondants. À titre d'exemple, un répondant a déclaré ce qui suit : « manque d'effectif pour entreprendre ce projet ». Outre le manque de personnel, soulignons également les lacunes sur le plan des ressources juridiques, de représentation, de TI et des analystes des données.

Comme il s'agit d'un problème très répandu, d'autres exemples ont également été entendus dans notre atelier. Un participant à l'atelier a fait des observations sur les compétences techniques requises pour supprimer les données et le contenu partagés en ligne :

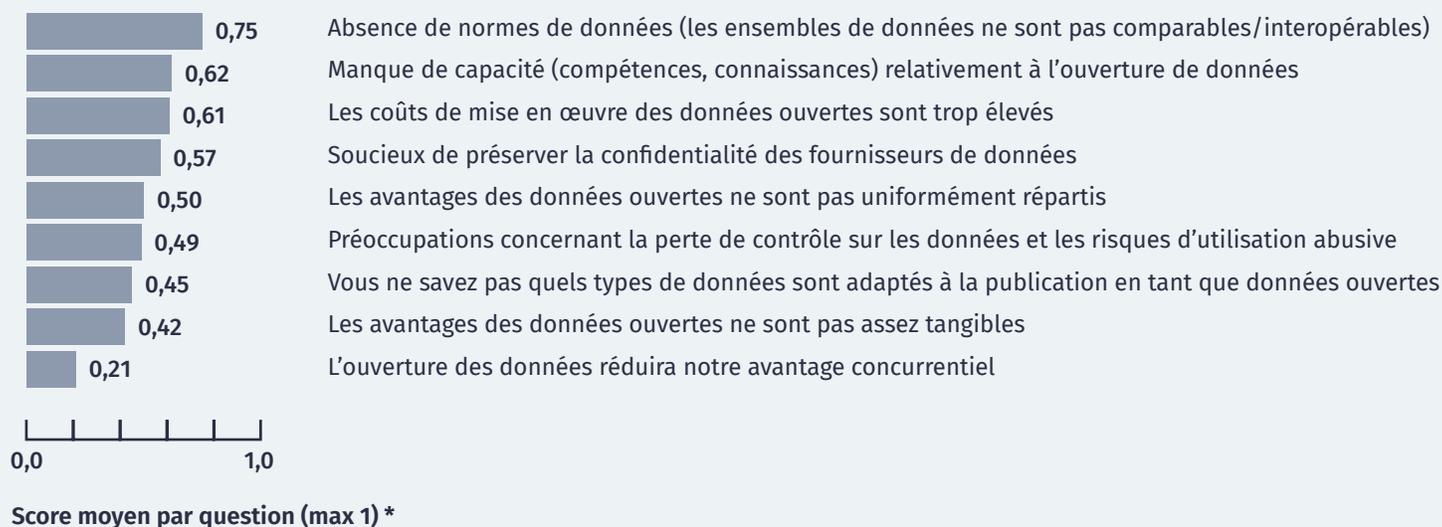
On ne sait pas nécessairement comment retirer les gens de l'indexation de Google... c'est une opération vraiment complexe... Comment pouvons-nous fournir ces compétences et ces outils?

- Participant à l'atelier

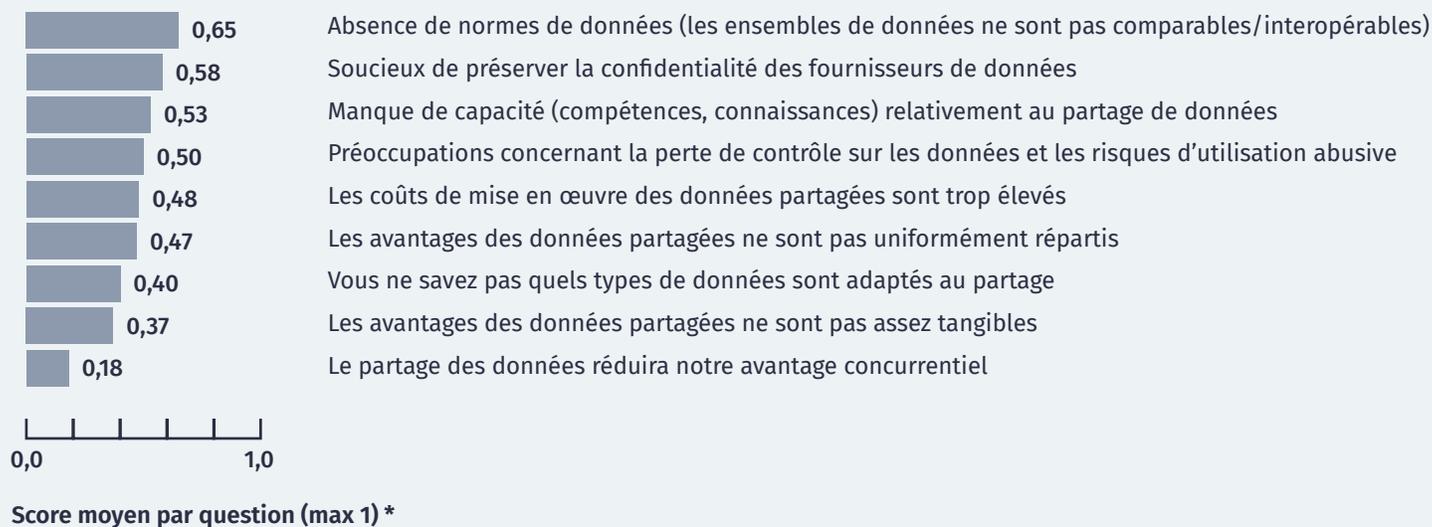
Au-delà de la disponibilité initiale des ressources et de la capacité numérique, d'autres facteurs organisationnels entrent en jeu.



Quels défis prévoyez-vous pour votre organisation lors de la publication de données ouvertes ?



Quels défis prévoyez-vous lors du partage de vos données ?



* Remarque. Notre sondage a permis aux participants d'évaluer des défis prédéfinis sur une échelle de degré de difficulté (c'est-à-dire défi mineur, défi majeur et pas un défi). Pour analyser les réponses, Synapse C les a pondérées comme suit : 1 (défi majeur), 0,3 (défi mineur) et 0 (pas de défi). Cela a permis à Synapse C de classer les défis en ordre de ceux qui ont obtenu les scores les plus élevés à ceux qui ont obtenu les scores les plus bas, interprétés comme étant les défis les plus importants par rapport aux défis les plus faibles. Voir l'annexe B.

FIGURE 3 : DÉFIS LIÉS À LA PUBLICATION DE DONNÉES OUVERTES ET AU PARTAGE DES DONNÉES DANS LE SECTEUR (RÉSULTATS DU SONDAGE)

Évolution du secteur et avantage concurrentiel

Comme nous le savons, chaque organisation et/ou chaque artiste a sa propre mission, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts. Les grands projets de collaboration en matière de données nécessiteront une collaboration interorganisationnelle et des objectifs et intérêts communs. Le partage des données exige d'aller au-delà des besoins individuels et de réfléchir à la valeur partagée et à la collaboration pour générer des avantages à la fois individuels et collectifs.

Cela survient à un moment où le modèle d'affaires du secteur des arts de la scène subit des changements, entraînant dans son sillage une modification sur le plan de la dynamique concurrentielle, mais aussi un besoin de partager des données et de l'information. Un exemple est le changement des tendances dans la vente des billets des clients à long terme aux acheteurs uniques (WPF-TDC, 2016). De plus, notons les attitudes particulières à l'égard des données, particulièrement lorsqu'elles sont considérées comme un atout pour l'organisation; les organisations peuvent être réticentes à partager des données qui, selon elles, leur procurent un avantage concurrentiel par rapport aux autres; en d'autres termes, elles craignent que le partage de leurs données privées corresponde à une perte et ne soit avantageux que pour les concurrents (Gagnon-Turcotte et coll., 2021).

Ces intérêts divergents et la dynamique concurrentielle peuvent être surmontés lorsque les parties réalisent comment la valeur collective peut être générée — et redistribuée — grâce au partage de leurs données et à l'engagement dans un processus de collaboration visant à atteindre un ensemble d'objectifs communs (Gagnon-Turcotte et coll., 2021 p.23; Wernick, Olk et von Grafenstein, 2020).

Nos recherches indiquent que la dynamique concurrentielle ne constitue pas une préoccupation au sein

du secteur. Les résultats de notre sondage révèlent que la diminution de l'avantage concurrentiel est perçue comme le problème le plus négligeable. Non seulement il se classe au rang le plus bas chez les répondants, mais avec un écart de 0,21 et 0,19 (échelle de 0 à 1) par rapport au problème suivant, respectivement pour les données ouvertes et le partage des données.

La valeur générale du partage des données n'est pas bien comprise

Il y a aussi de nombreuses raisons pour lesquelles les intervenants souhaitent participer au processus de partage des données dans le secteur, et tout le monde ne s'entend pas sur les raisons les plus valables. Cela signifie qu'il n'y a pas de consensus au sein du secteur sur les *raisons pour lesquelles* les organisations *devraient* partager des données. Les avantages concrets pour la collectivité ne sont pas évidents.

Bon nombre des commentaires que nous avons reçus dans notre sondage et notre atelier ont souligné le manque de valeur perçue des données ouvertes et du partage des données pour le secteur. Les répondants au sondage ont posé les questions suivantes : « Quels avantages procurent les données ouvertes? Quels types de données essayons-nous d'ouvrir? » Dans notre atelier, les participants ont posé des questions, en parlant des cas particuliers : « Pourquoi cette personne se soucie-t-elle des données ouvertes? Les données ouvertes sont-elles une solution pour elle? »

Malgré tout, nous avons entendu parler de nombreuses initiatives fructueuses de partage des données et de données ouvertes, ainsi que d'initiatives à l'étape de projet pilote. Ces cas semblent réunir les intervenants pour échanger des données dans le but d'atteindre un objectif commun.

Exemple de personas lors de notre atelier : Partage des données

Francine : Je suis gestionnaire de programme au Conseil des arts du Canada, où je gère le Fonds Stratégie numérique. Je collabore avec notre équipe de l'évaluation et des données afin de recueillir et tenir à jour toutes les données liées aux programmes et aux projets financés partout au Canada. Il s'agit notamment de renseignements tels que le nom du client, son emplacement, ainsi que de rapports financiers détaillés, de la dotation en personnel et de rapports sur les activités. Les statistiques sur les activités comprennent les types d'activités, leur nombre et la participation totale.

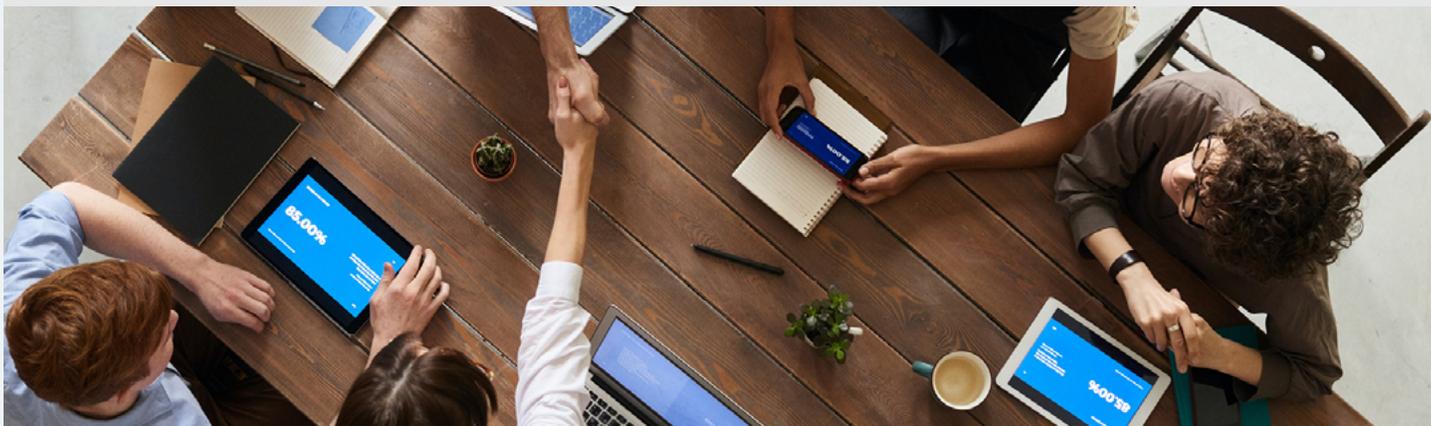
Je m'intéresse au partage des données et je suis chargée de faire des recherches sur la façon dont nous pouvons, dans un premier temps, transformer et partager nos données désagrégées avec des associations, d'autres bailleurs de fonds et des chercheurs. Je ne sais pas par où commencer, quelles compétences et technologies nous devons acquérir et utiliser, et quels seront les risques. Comme il s'agit de données sensibles concernant d'autres organisations et des artistes individuels, je veux m'assurer que cette mise en commun profite aux clients de notre programme.

Exemple de personas lors de notre atelier : Données ouvertes

Theo : Je suis chef du marketing pour une école de ballet et de danse moderne de Québec. Je m'intéresse au regroupement et à la publication de l'information sur les lieux de danse, et je prends les mesures pour le faire. Je veux mieux diffuser les renseignements sur les endroits où les danseurs peuvent s'exercer et se produire, avec les disponibilités offertes. Nous partageons déjà la liste des lieux de prédilection de notre organisation avec les anciens élèves.

Nous nous efforçons de faire des données ouvertes une priorité, car notre équipe n'a pas la capacité technique (compétences, savoir-faire et réseau) voulue pour évaluer les coûts de mise en œuvre et les prochaines étapes.

Je souhaite mettre en commun ces données dans un meilleur format qu'une feuille de calcul (p. ex., interface des programmes d'application [API], shapefile avec géolocalisation), afin d'aider les danseurs à trouver l'espace de spectacle qui répond le mieux à leurs besoins.



Normes d'interopérabilité dans les arts de la scène

Même si l'importance des normes d'interopérabilité est bien comprise, l'établissement et le respect des normes demeurent un problème d'envergure dans tous les secteurs. Les normes d'interopérabilité constituent plus qu'un défi individuel, c'est un enjeu collectif. Elles exigent qu'une communauté parvienne à un consensus sur un ensemble de spécifications orientant la façon dont l'information est représentée comme données. Par ailleurs, une fois le consensus atteint, la communauté doit continuer de se réunir afin de maintenir et mettre à jour les normes en fonction de l'expérience des utilisateurs et de la communauté. Ce besoin de consensus communautaire en matière d'établissement de normes et de surveillance de leur respect est le reflet de la nécessité de mettre en place un cadre de gouvernance des données régissant les processus et les ententes.

Ce cadre de gouvernance pourrait également aider à traiter les cas où les normes ne répondent pas aux besoins de certains groupes ou communautés du secteur. Bien que les normes soient en général reconnues comme bénéfiques, elles sont aussi critiquées pour donner la préséance à l'interopérabilité technique sur la compréhension humaine et sur les différents modes d'apprentissage (Brandusescu et coll., 2020). Montenegro (2019) décrit bien cette réalité en affirmant que « l'hypothèse fondamentale sur laquelle repose tout le processus de normalisation est que tout le monde prend des mesures équivalentes pour adopter les normes et que la norme qui fonctionne pour un groupe de personnes ou une institution fonctionne pour tous » (Montenegro, 2019, p.736).

Le problème de l'interopérabilité était omniprésent dans le sondage. Quand on leur demandait : « Quels problèmes prévoyez-vous au moment de mettre en commun vos données [/publier des données

ouvertes]? », les participants répondaient que le « manque de normes de données (les ensembles de données ne sont pas comparables/interopérables) » constituait le plus grand défi à relever (voir la figure 4).

Bien que les normes d'interopérabilité soient une condition préalable à la réutilisation des données et à la concrétisation des avantages procurés par les données partagées et ouvertes, ces avantages ne sont pas inhérents ou immédiats. Les capacités limitées des organisations du secteur des arts de la scène les obligent à prioriser les investissements dans les besoins immédiats. Afin de relever ces défis et de tirer parti des avantages à long terme des normes d'interopérabilité, il faudra obtenir la pleine collaboration de la communauté.

De nombreuses normes ont été établies dans le secteur des arts de la scène, et un groupe diversifié d'organisations poursuivent l'élaboration des futures normes. Malgré les activités observables d'élaboration de normes d'interopérabilité, leur mise en œuvre et leur maintien demeurent liminaires. La diversité des organisations, des données et des besoins rendra difficile l'unification du secteur par un ensemble cohérent de normes. De plus, en agissant seuls, il est difficile pour les organisations de suivre le rythme du changement et de maintenir une compréhension actualisée des normes s'appliquant à des ensembles de données spécifiques. Une démarche prometteuse de collaboration est le partage des connaissances dirigé par des organisations qui possèdent des capacités avancées en matière de données ouvertes et partagées. Afin d'assurer l'équité et de tenir compte de la diversité des points de vue sur le terrain, les dirigeants sont encouragés à rechercher activement les points de vue divergents dans le processus de conception des normes, à acquérir une compréhension générale des contextes et des besoins de multiples utilisateurs et à être explicites au sujet des rôles, du pouvoir, de l'autonomie et des relations pendant la mise en œuvre (Brandusescu et coll., 2020).

Priorités organisationnelles pendant la COVID-19

Le secteur est habituellement composé de petites et moyennes organisations, dont bon nombre manquent déjà de ressources, problème qui a été exacerbé par la pandémie de COVID-19. En effet, CAPACOA signale qu'entre 2019 et 2020, l'emploi dans les arts a diminué de 25,4 % et le nombre total d'heures travaillées a diminué de 36,6 %. Parmi tous les secteurs au Canada, c'est le secteur des arts, du spectacle et des loisirs qui a été le plus durement touché en 2020 (CAPACOA, 2021; Statistics Canada, 2021a).

Il va sans dire que, dans le contexte actuel, le partage des données et la collaboration ne sont pas une priorité pour de nombreuses organisations, car il faut souvent disposer de ressources techniques et d'une expertise spécialisées pour rendre ces projets possibles (Gagnon-Turcotte et coll., 2021).

En définitive, il y a plusieurs obstacles au partage des données dans les arts de la scène. Ces obstacles persistent et doivent être surmontés par le biais de différentes initiatives, y compris des projets et des programmes visant à instaurer une culture numérique dans l'ensemble du secteur.



PERSPECTIVES PROMETTEUSES : CAS D'UTILISATION, CHARTES ET PRINCIPES

Ce projet a étudié les principes axés sur les données et les principes axés sur les personnes et les objectifs, ainsi que leur intégration dans des chartes de données, à titre d'options possibles pour relever certains défis sectoriels. Nos principales constatations sont exposées ci-dessous.

Établir des cas d'utilisation pour générer un ensemble commun d'objectifs

Reconnaissant que les intervenants ont des objectifs différents quant à l'utilisation des données, ceux-ci doivent d'abord parvenir à une compréhension commune de leur orientation avant de pouvoir envisager les avantages individuels et collectifs des données partagées et ouvertes. La méthode du **cas d'utilisation** peut aider à concrétiser cette vision commune et à définir ensemble des objectifs.

Dans ce contexte, elle tient compte d'un type particulier de personne, d'intervenant ou de client qui essaie d'atteindre un certain objectif, et évalue les solutions

Des groupes de travail ont déjà commencé à élaborer des cas d'utilisation! Le **W3C Performing Arts Information Representation Community Group** crée des modèles partagés d'interopérabilité des données pour les arts de la scène. Dans cette optique, l'organisation a commencé à compiler des cas d'utilisation.

Voir la [description du groupe de travail W3](#) et le [groupe de travail Github](#)

Le **Linked Open Data Ecosystem for the Performing Arts** (LODEPA) a également commencé à compiler des cas d'utilisation alors qu'il s'emploie à créer un cadre de gouvernance des données au sein de sa communauté.

aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer tout au long du processus. Dans le cas des données ouvertes et du partage des données, nous pensons habituellement à des groupes d'intervenants particuliers, à l'objectif qu'ils essaient d'atteindre ensemble et à la façon dont les données ouvertes ou le partage des données pourraient les aider à y parvenir. Le cas d'utilisation aide à gérer la portée et la vision d'un projet t (Jacobson et coll., 2011).

La définition d'un cas d'utilisation permet aux parties d'aller au-delà de leurs propres besoins et de comprendre ce qui peut être gagné si leurs efforts (et leurs données) sont réunis. Cela éclaire **la vision et les objectifs** des intervenants et **les données dont ils ont besoin** pour atteindre leur but (Gagnon-Turcotte et coll., 2021; Jacobson et coll., 2011). Les mêmes données ouvertes ou partagées peuvent être utilisées de nombreuses façons différentes dans différents cas d'utilisation.

La méthode du cas d'utilisation peut aider un groupe à déterminer le premier « gain rapide » qui permettra de lancer le cycle de collaboration et d'expérimentation entre les organisations. Il peut être utile de commencer par déterminer quels ensembles de données sont disponibles et quelle valeur peut être générée par leur partage et leur structuration dans des formats communs. Les résultats de notre sondage ont révélé que certaines personnes trouvent que l'absence d'avantages bien définis constitue un problème clé pour la mise en œuvre des initiatives (voir la figure 4). Des cas d'utilisation convaincants peuvent aider à établir une compréhension commune des avantages.

Un manque de ressources juridiques et en matière de TI et de matériel, ainsi que la non-perception d'avantages pour l'organisation.

- Participant à l'atelier



FIGURE 4 : SITUER LES PRINCIPES DANS LES INITIATIVES DE GOUVERNANCE

Remarque. Reproduit à partir d'une image intitulée «Three key elements of the IT Governance Model of CEF Telecom.» Extrait de «Non-paper on the IT Governance of the CEF Building Block Digital Service Infrastructures (DSIs)», par la Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie de la Commission européenne, (p. 4). Cette figure est soumise à une licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Des modifications lui ont été apportées.

Établissement d'une collaboration en matière de données : Introduction aux chartes et principes relatifs aux données

En s'appuyant sur l'expérience acquise sur le terrain, des principes peuvent commencer à émerger et être mis sous une forme officielle, comme une déclaration ou une charte. En effet, nous avons lancé ce projet dans le but d'évaluer comment les chartes de données peuvent être utilisées pour régir les données dans l'ensemble du secteur des arts de la scène.

Les chartes énumèrent les principes déclaratifs qui sous-tendent les actions d'une organisation et servent de valeurs directrices de haut niveau dans leur travail. Les principes se situent au niveau stratégique d'une initiative, ce qui signifie qu'ils sous-tendent toutes les activités de mise en œuvre tout au long de l'initiative, mais ne définissent pas nécessairement le comment ou les activités de mise en œuvre.

Types de principes

Une charte sur les données met l'accent sur les principes relatifs aux données, qui décrivent habituellement les pratiques exemplaires de gestion et les principes. Les principes **FAIR** — ou faciles à trouver, accessibles, interopérables, réutilisables — sont un ensemble répandu de principes de données qui ont été créés par des chercheurs universitaires pour mieux partager et utiliser les données scientifiques (Wilkinson et coll., 2016). Ils ont été repris depuis par divers autres secteurs, y compris « les gouvernements, les organes directeurs et les établissements de financement » et sont habituellement au cœur des chartes de données (Mons et coll., 2017, p.1). Dans notre recherche, nous avons qualifié d'« opérationnels » ces principes de gestion des données.

D'autres ont jugé important de compléter ces principes de données par des principes qui décrivent les personnes qui participent aux processus de collecte des données ainsi que le but de la collecte et de l'utilisation des données. Ce projet a été piloté par

Carroll et coll. (2020) dans un article qui décrit un ensemble de principes appelé **CARE**, ou avantage collectif, autorité en matière de contrôle, responsabilité et éthique [le texte original en anglais: Collective benefit, Authority to Control, Responsibility, and Ethics; Carroll et coll, 2020].

Ces principes ont été établis pour « autonomiser les peuples autochtones en passant de la consultation réglementée à des relations fondées sur des valeurs qui permettent d'intégrer les approches en matière de données dans les cultures et les systèmes de connaissances autochtones au profit des peuples autochtones » (Carroll et coll, 2020, p.3).

Les principes CARE eux-mêmes sont destinés à la gouvernance des données autochtones, en complément des principes FAIR déjà établis (Carroll et coll, 2020). Ils ont incité d'autres secteurs et groupes de personnes à réfléchir à leurs principes et à la façon de mettre l'accent sur les gens et les objectifs que l'on veut atteindre par l'utilisation des données. Aux fins de notre recherche, nous avons défini ces principes comme « fondés sur des valeurs ».

Parmi les exemples d'utilisation des principes dans les arts de la scène et dans le secteur des arts et de la culture, mentionnons la Charte communautaire de l'Audience Agency et la Charte de comportement éthique d'Apidae Tourisme.

Ces principes ont été établis pour « autonomiser les peuples autochtones en passant de la consultation réglementée à des relations fondées sur des valeurs qui permettent d'intégrer les approches en matière de données dans les cultures et les systèmes de connaissances autochtones au profit des peuples autochtones » (Carroll, 2020, p.3).

Le texte original en anglais:

These principles were created to “empower Indigenous Peoples by shifting the focus from regulated consultation to values-based relationships that position data approaches within Indigenous cultures and knowledge systems to benefit Indigenous Peoples” (Carroll, 2020, p.3).

TABLEAU 2 : OBJECTIFS ET LIMITES DES CHARTES DES DONNÉES ET LEURS PRINCIPES

Objectifs	Limites
<ul style="list-style-type: none"> • Réunir un groupe autour d'une vision unique, fournir un outil d'orientation de ses actions (mais sans garantir l'application des principes) • Faire des déclarations publiques de principe, afin d'établir une vision et de se centrer sur ce que l'on représente, potentiellement à la lumière des nouveaux enjeux entourant les données et la technologie (c'est là que nous voyons, par exemple, les déclarations d'IA) • Catalyser de nouvelles collaborations, réunir des organisations en vue de réfléchir à des solutions possibles (surtout si un processus collaboratif et participatif a été mis en place pour concevoir la charte des données) • Fournir de l'information d'orientation aux intervenants du secteur sur les pratiques exemplaires de gestion des données 	<ul style="list-style-type: none"> • La valeur d'une charte est liée à la valeur de l'ensemble du processus : Une charte véritablement représentative des principes du secteur au moment d'entreprendre la transformation numérique nécessitera une planification intelligente et des renseignements de base. • Une charte est ambitieuse et non opérationnelle; elle ne vise pas à indiquer aux organisations comment mieux gérer et utiliser leurs données. Elle peut toutefois garantir l'harmonisation des pratiques en matière de données. • Pour atteindre les buts recherchés, une charte a besoin d'un investissement constant de la part du secteur et des professionnels.

* Ces points sont tirés principalement d'un examen des chartes et déclarations suivantes : [Charte de la donnée métropolitaine](#), [Charte des données numériques](#), [Charte pour les droits de la citoyenneté à l'ère numérique](#)

Principes pour les arts de la scène?

Reconnaissant les objectifs et les limites des principes relatifs aux données, nous sommes allés plus loin en posant les questions suivantes : Quel est l'intérêt du secteur des arts de la scène à l'égard des principes?

Quelle est l'utilité des principes sectoriels pour orienter la gouvernance des données sur les arts de la scène?

Les répondants du secteur ont exprimé un intérêt général envers l'élaboration conjointe d'un ensemble de principes visant à orienter les décisions en matière de gouvernance des données. Dans les résultats de notre sondage, nous avons constaté que 73 % des répondants étaient assez ou très intéressés à

élaborer un ensemble de principes de données.

Même si un plus grand nombre de répondants ont indiqué qu'ils appuyaient ce que nous avons appelé les principes « fondés sur des valeurs », c'est-à-dire les principes axés sur les personnes et les objectifs de la collecte des données, la différence était minime comparativement aux principes de données plus traditionnels comme les principes FAIR. Au total, 60 % des répondants étaient au moins assez intéressés par les principes de données traditionnels (comme les principes FAIR), et 64 % étaient au moins assez intéressés par les principes fondés sur des valeurs.

Les réactions ont été semblables lors de notre atelier, bien que la question n'ait pas été posée directement aux participants. Par exemple, ceux-ci ont fait un suivi auprès des chefs de projet après les ateliers pour

Quel est votre niveau d'intérêt pour l'adoption de principes de données par le secteur artistique ?

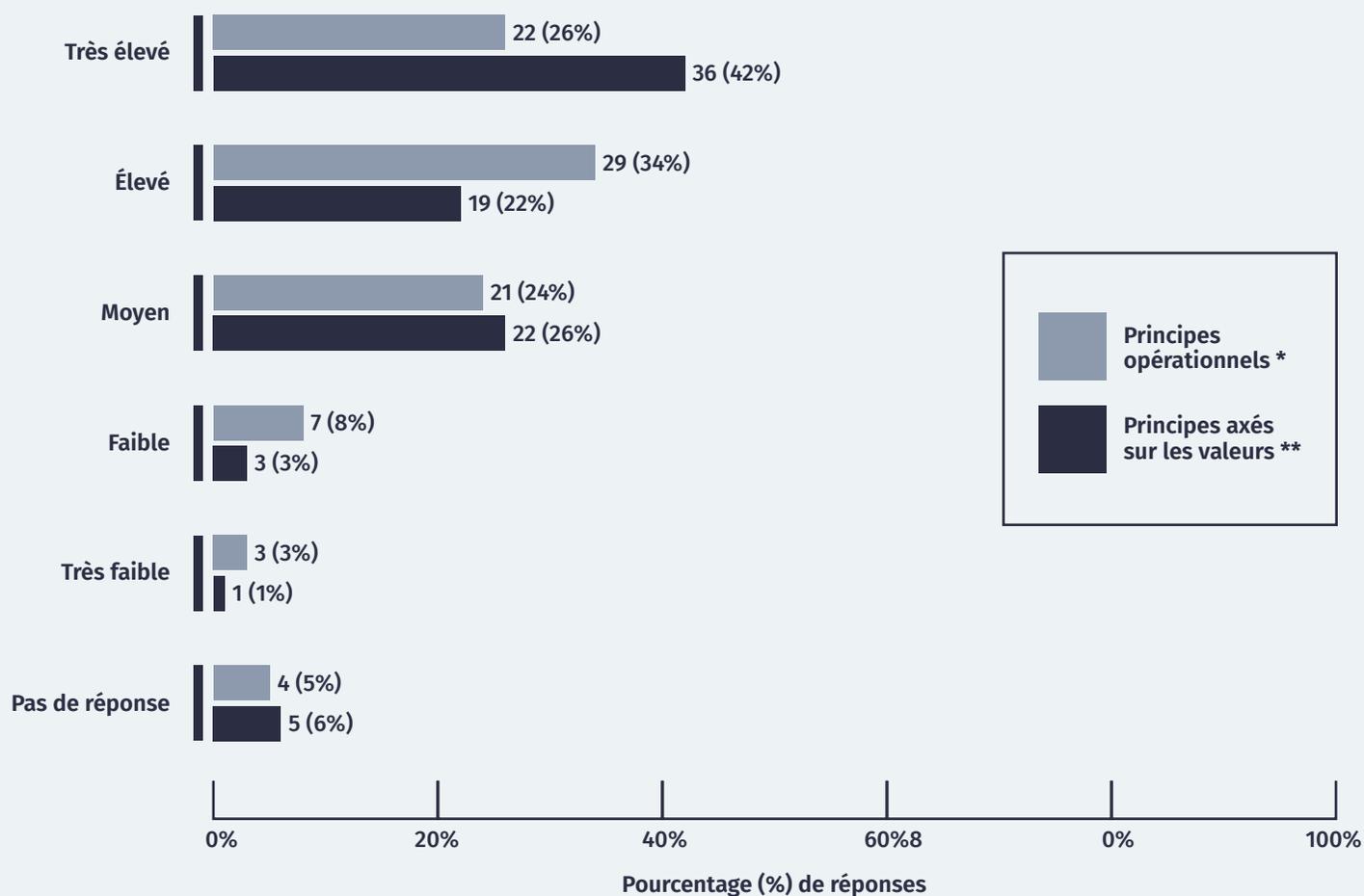


FIGURE 5 : INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ÉLABORATION DE PRINCIPES (RÉPONSES AU SONDAGE)

* Les principes opérationnels des données font référence à des pratiques de gestion des données aspirationnelles.

** Les principes de données axés sur des valeurs font référence aux personnes impliquées dans les processus de données et à l'objectif de la collecte et de l'utilisation des données.

exprimer leur intérêt et partager leurs idées relativement à l'élaboration d'un ensemble de principes pour le secteur des arts de la scène. Par ailleurs, au cours de la discussion en plénière, un participant a fait remarquer ce qui suit :

L'objectif n'est pas d'être exhaustif. C'est pourquoi le recours à des principes est si efficace. Même si dans nos contextes individuels, nous pouvons appliquer des principes de façon très spécifique, nous pouvons toujours avoir une compréhension commune de ces principes.

- Participant à l'atelier

Ces données indiquent qu'il est très avantageux d'établir des principes de données pour le secteur des arts de la scène.

Quels principes les artistes de spectacle et les organisations appliquent-ils actuellement?

Dans les résultats de notre sondage, nous avons trouvé des exemples de principes déjà utilisés par le secteur. Par exemple, deux répondants ont mentionné les principes FAIR et CARE, et un autre a fait état de la protection des renseignements personnels.

Les résultats de notre sondage semblent indiquer qu'il n'y a pas de compréhension commune de ce qui est et n'est pas un principe. Parmi ceux qui ont fourni des réponses écrites à notre sondage, beaucoup ont mentionné des mécanismes de gouvernance

des données (voir l'annexe A) et non des principes, comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD), les comités d'éthique, les processus démocratiques et les contrats syndicaux.

Ces mécanismes peuvent intégrer des principes et valent la peine d'être discutés et analysés pour savoir lesquels renvoient à des principes et comment ils peuvent le faire; toutefois, il ne s'agit pas de principes de gouvernance des données.

Quels sont les obstacles potentiels à la création de principes sectoriels?

Le processus d'établissement de principes pour le secteur des arts de la scène demeure incertain, et de nombreuses questions demeurent.

A. Besoin perçu de créer de « nouveaux » principes

Notre sondage a révélé que les répondants étaient en faveur de la création d'un nouvel ensemble de principes de données. Nous avons constaté que 29 % des répondants appuyaient le processus de « conception de nouvelles chartes et de nouveaux principes » par le secteur des arts plutôt que l'adoption de principes élaborés antérieurement par d'autres secteurs.

En outre, 37 % des répondants ont dit que si les ensembles de principes existants étaient adoptés par le secteur des arts de la scène, des changements majeurs seraient nécessaires. Seulement 2 % des répondants ont déclaré qu'aucun changement ne serait nécessaire.

B. Intérêts et besoins potentiellement différents entre la communauté des données ouvertes et celle du partage des données

Il n'est pas certain qu'un ensemble de principes de données puisse englober à la fois les initiatives de données ouvertes et de partage des données. Lorsqu'on a demandé s'il pouvait y avoir un ensemble de principes conduisant à l'élaboration d'un mécanisme de gouvernance des données à la fois pour les données ouvertes et le partage des

données dans les arts de la scène, on nous a répondu que d'autres conversations seraient nécessaires. Les participants à l'atelier ont déclaré ce qui suit :

- « Il faudrait procéder à des essais... il y a beaucoup trop de variables. Cette question doit être soulevée... pour moi, cela recouvre beaucoup de choses. »
- « Il pourrait y avoir des principes communs et des principes distincts. »

Il faudra donc en discuter davantage avec les membres de la communauté avant d'élaborer des principes.

Nouveaux principes d'intérêt

Au cours de notre atelier, nous avons constaté que certains principes relatifs aux données suscitaient un intérêt commun et répondaient à un besoin commun parmi les participants. Les tableaux 3 et 4 présentent un ensemble de 13 principes qui ont été examinés au cours de nos travaux et qui ont fait l'objet de commentaires dans le sondage. Les termes utilisés pour définir les catégories proviennent d'analyses des principes effectuées par des auteurs dans d'autres secteurs. Toutes les citations de la colonne de droite proviennent des données primaires recueillies au cours de cette recherche. Les tableaux sont divisés en principes qui rendent compte des objectifs et personnes associés aux initiatives relatives aux données (principes « fondés sur des valeurs »; tableau 3) et principes de données traditionnels (tableau 4; « opérationnels »).

Ces principes émergents des tableaux 3 et 4 justifient un examen plus approfondi auprès d'un plus grand nombre de participants du secteur des arts de la scène afin de s'assurer que les principes de données sont compris et catégorisés correctement et qu'ils rendent compte des besoins et des intentions des professionnels du secteur.

Nouvelles questions pour la gouvernance des données dans le secteur des arts de la scène

Tout au long de notre recherche, quatre questions clés ont été soulevées, lesquelles devraient faire l'objet d'un examen plus approfondi pour assurer une collaboration fructueuse et une gouvernance efficace des données dans l'ensemble du secteur :

1. Quelle est la plus haute priorité : les principes opérationnels ou les principes axés sur les valeurs?
2. Le besoin exprimé relativement aux principes propres aux arts de la scène correspond-il à un véritable besoin ou à une connaissance limitée des principes existants? Si les répondants au sondage ne comprennent pas clairement ce que sont les principes, comment devrions-nous interpréter leur besoin déclaré de « nouveaux » principes?
3. Nous avons constaté qu'on s'entendait généralement sur l'affirmation suivante, à savoir que les organisations vouées aux arts de la scène possèdent une faible capacité de participer et de contribuer aux initiatives de collecte de données. Comment pouvons-nous rendre les choses assez faciles pour que même les personnes et les organisations à faible capacité puissent participer? Comment concilier des principes comme l'inclusion, la propriété, le contrôle et la souveraineté avec la faible capacité des organisations de participer aux initiatives en matière de données?
4. Comment pouvons-nous poursuivre cette conversation pendant une pandémie mondiale qui a particulièrement touchée le secteur des arts de la scène?

Dans l'ensemble, nos recherches ont montré qu'il y a un intérêt à l'égard de l'établissement de principes visant à orienter la gouvernance des données, y compris divers projets et programmes.

TABLEAU 3 : PRINCIPES DE DONNÉES « FONDÉS SUR DES VALEURS », DÉSIGNÉS OU DÉDUITS, QUI ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS LORS DE L'ATELIER

Principe	Points de vue des participants
<p>Avantageux pour les artistes du spectacle et leurs organisations</p>	<p>« Nous confondons l'outil et l'objectif final. Pourquoi s'intéresse-t-on aux données ouvertes? » (salle de discussion sur les données ouvertes)</p> <p>« Nous nous sommes rendu compte que nos personas ne se soucient pas des données ouvertes » (salle de discussion sur les données ouvertes)</p> <p>« La plupart des données et des analyses que nous avons recueillies et présentées sont simplement utilisées par les institutions publiques pour cocher une case, de sorte que nous estimons que le secteur des ONG (qui paient de maigres salaires) exploite les travailleurs qui font du bénévolat ou qui reçoivent une faible rémunération. » (répondant au sondage)</p> <p>« Nous devons définir la portée. Si nous ouvrons des ensembles de données pour le simple plaisir de le faire, ce sera une occasion manquée. Il y a un risque ici à suivre le mouvement. Nous allons tomber dans des pièges, nous devons solidifier tous nos besoins. Ensuite, nous serons en mesure d'assurer notre longévité et notre succès. » (plénière)</p>
<p>Inclusion</p>	<p>« Atteindre l'équilibre entre l'intérêt public/bien public et la protection de l'intérêt des groupes qui sont REPRÉSENTÉS dans les données (pas nécessairement la source ou le contributeur des données)).» (salle de discussion sur le partage des données)</p> <p>« Il faut faire participer les intervenants, y compris ceux qui sont représentés dans les données. » [Lorsqu'il est question de la création d'une organisation intermédiaire pour aider à la gestion des données] (séance plénière)</p>
<p>Droit à l'oubli</p>	<p>« ... utilisation judicieuse des données. Nous sommes sur le Web depuis quelques années, et les gens commencent maintenant à évoquer la notion de droit à l'oubli. Parce que les gens n'y ont pas pensé. » (séance plénière)</p> <p>« Il est tellement important de réfléchir à la façon dont nous pouvons créer un environnement Web avec lequel nous pourrions vivre plus tard... Pour empêcher de se demander ensuite pourquoi nous avons mis en commun toutes ces données alors que cela n'était pas nécessaire. » (séance plénière)</p> <p>« La plupart des renseignements dont nous parlons, les gens veulent qu'ils soient réutilisés. Il semble y avoir des problèmes en ce qui concerne les images. Je ne sais pas si je veux que mes images soient « ouvertes »; sans crier gare, on pourrait m'utiliser pour du marketing. » (séance plénière)</p>

TABLEAU 3 (SUITE) : PRINCIPES DE DONNÉES « FONDÉS SUR DES VALEURS », DÉSIGNÉS OU DÉDUITS, QUI ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS LORS DE L'ATELIER

Principe	Points de vue des participants
Imputable	<p>« Les bailleurs de fonds ont une vision globale particulière des données et de l'information. Je serais presque enclin à les mettre devant l'obligation de trouver des moyens de partager ces données... pour que des liens puissent être établis... par exemple, différents projets ayant des objectifs semblables. Ils pourraient reconnaître les lacunes... et ce sont toutes des choses dont les bailleurs de fonds peuvent se soucier... ils sont responsables... ils pourraient contribuer à améliorer la santé du secteur des arts. » (salle de discussion sur le partage des données)</p>
Propriété des données	<p>« Nous n'avons pas clairement défini les dispositions relatives à la propriété des données... Qui est propriétaire des données, et comment pouvons-nous dicter la façon dont elles sont utilisées? Comment pouvons-nous établir des pratiques exemplaires quant à la façon dont les données seront utilisées? » (salle de discussion sur le partage des données)</p> <p>« Reconnaître qu'il y a déjà des systèmes en place, comme la gouvernance des Premières Nations. Il y a de l'expertise en place. » (salle de discussion sur le partage des données)</p>
Souveraineté des données	<p>« La propriété et l'autonomie des données; veiller à ce qu'elles ne soient pas accumulées et manœuvrées par la classe dirigeante. Nous devrions tous posséder nos propres données et ne pas être forcés à les vendre. » (répondant au sondage)</p> <p>« Le contrôle et la modulation des conditions de partage, la souveraineté identitaire numérique » (répondant au sondage)</p> <p>« Les données ne sont pas une ressource à transformer et à exploiter, c'est notre identité. Nous devrions avoir une pleine autonomie quant aux données créées à partir de nos activités et hébergées et vendues. » (répondant au sondage)</p> <p>« Entièrement contrôlées par les utilisateurs » (répondant au sondage)</p>
Innovation	<p>« Penser au-delà des limites traditionnelles. Nous avons établi des limites, mais nous devons les modifier en fonction des technologies. » (salle de discussion sur le partage des données)</p> <p>« C'est une bonne chose dès le départ si nous ne connaissons pas toutes les utilisations des données... C'est ainsi que survient l'innovation. » (séance plénière)</p> <p>« Il est primordial que les solutions de conception tiennent compte des caractéristiques et des possibilités émergentes, que nous ne nous enfermions pas dans un système qui empêche l'éclosion de nouvelles idées. » (séance plénière)</p>

TABLEAU 4 : PRINCIPES DE DONNÉES « OPÉRATIONNELS », DÉSIGNÉS OU DÉDUITS, QUI ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS LORS DE L'ATELIER

Principe	Points de vue des participants
Traçabilité	<p>« Nous avons besoin d'un environnement qui permet la réutilisation des données, avec traçabilité. » (salle de discussion sur les données ouvertes)</p> <p>« Si nous voulons des données réellement ouvertes, on doit absolument disposer d'un système de traçabilité. » (séance plénière)</p> <p>« Il y a aussi l'intermédiaire machine, pour les données ouvertes assurément, qui représente aussi des intérêts... Vous avez un médiateur entre vous et votre groupe cible. » (séance plénière)</p> <p>« Provenance, authenticité » (répondant au sondage)</p> <p>« Les données doivent être primaires, publiées telles que recueillies à la source, avec le niveau de granularité le plus fin possible. » (répondant au sondage)</p>
Repérabilité	<p>« On doit réfléchir à la façon dont les données sont structurées afin de pouvoir les trouver facilement. » (salle de discussion sur les données ouvertes)</p>
Convivialité	<p>« Il faut qu'il y ait des intermédiaires pour rendre cette information utilisable... On ne peut contourner cette question. La facilité d'utilisation est primordiale pour moi. » (salle de discussion sur le partage des données)</p> <p>« Il devrait s'agir de données brutes que les gens pourraient utiliser pour faire leurs propres recherches et analyses... mais sans outil, cela ne peut pas fonctionner pour le secteur. » (salle de discussion sur le partage des données)</p> <p>« Accès : le format des données dépend de qui est l'utilisateur final; différentes motivations pour obtenir l'accès. » (séance plénière)</p> <p>« Discussion sur les formats — s'agit-il seulement d'un fichier CSV... ou présenté sous forme visuelle? Cela dépend de qui est l'utilisateur des données. » (séance plénière)</p>
Interopérabilité	<p>L'absence de normes de données (les ensembles de données ne sont pas comparables/interopérables) a été classée comme le plus grand défi de la mise en œuvre d'initiatives de partage des données et relatives aux données ouvertes par les répondants au sondage.</p>
Simplicité	<p>« Comment pouvons-nous élaborer des principes/concepts/modèles/normes aussi simples que possible (afin qu'ils soient largement utilisés) et en même temps aussi complexes que nécessaire pour prendre en compte les différentes formes d'entités/nœuds dans les arts de la scène, les aspects des nombreux documents sources différents et les multiples approches universitaires en matière de recherche et d'enseignement? » (répondant au sondage)</p>
Rapidité de diffusion, actualisation	<p>« Les données doivent être disponibles en temps opportun, aussi rapidement que nécessaire afin de préserver leur valeur. » (répondant au sondage)</p>

Remarque. Il s'agit de résultats préliminaires. Les principes énumérés ci-dessus n'ont été approuvés par personne dans le secteur des arts de la scène ou dans d'autres secteurs et visent à susciter de plus amples discussions sur l'élaboration de principes de gouvernance des données.

CONCLUSION

Dans ce rapport, nous avons mené des recherches et des activités exploratoires avec nos partenaires de CAPACOA, afin de comprendre les défis auxquels sont confrontés les intervenants du secteur des arts de la scène lorsqu'il s'agit d'utiliser les données ouvertes et de partager les données comme moyen d'atteindre leurs objectifs. Nous avons effectué une analyse documentaire, et organisé un webinaire, un sondage et un atelier, afin de mieux comprendre les enjeux et les possibilités. Ce rapport décrit brièvement nos constatations préliminaires et présente des options pour les prochaines étapes, alors que nous continuons d'améliorer l'utilisation des données ouvertes et le partage des données en vue d'aider les organisations des arts de la scène et les particuliers à répondre à leurs besoins.

Cette recherche exploratoire peut contribuer à informer les particuliers et les organisations qui souhaitent appuyer les efforts touchant la gouvernance des données, afin de mieux comprendre les chartes et les principes, ainsi que les points de vue des intervenants du secteur des arts de la scène au sujet des données ouvertes et du partage des données.

“
Les personnes et les organisations apprennent et deviennent plus fortes grâce au partage et à la collaboration; je suis d'avis qu'il s'agit d'une composante nécessaire des activités caritatives et sans but lucratif dans la société. J'ai toujours eu du mal à comprendre les réticences à partager et à collaborer; il m'est donc difficile de répondre à vos questions : il ne s'agit pas de tout changer, mais de mettre en place des pratiques exemplaires pour aider le secteur à progresser.
”

- Participant à l'atelier

RÉFÉRENCES

- Abraham, R., Schneider, J. et vom Brocke, J. (2019). Data governance: A conceptual framework, structured review, and research agenda. *International Journal of Information Management*, 49, 424–438. <https://doi.org/10.1016/j.ijinfomgt.2019.07.008>
- Apidae: L'information touristique. (n.d.-a). *Apidae c'est quoi ?* Apidae Tourisme. <https://www.apidae-tourisme.com/>
- Apidae: L'information touristique. (n.d.-b). *Charte de comportement éthique*. Apidae Tourisme. <https://www.apidae-tourisme.com/ressources/charte-comportement-ethique/>
- BTLF. (2020). *Politique de référencement de la BTLF*. <https://btlf.ca/politique-de-referencement/>
- Brandusescu, A., Canares, M. et Fumega, S. (2020, August 21). *Open data standards design behind closed doors?* ILDA. <https://idatosabiertos.org/disenode-estandares-de-datos-abiertos-a-puertas-cerradas/>
- Canada Council for the Arts. (2021). *Digital Strategy Fund*. Canada Council for the Arts. <https://canadacouncil.ca/funding/strategic-funds/digital-strategy-fund>
- CAPACOA. (2021). *COVID Impact Statistics*. CAPACOA. <https://capacoa.ca/en/research/covid-impact-statistics/>
- Carroll, S. R., Garba, I., Figueroa-Rodríguez, O. L., Holbrook, J., Lovett, R., Materechera, S., ... et Hudson, M. (2020). The CARE Principles for Indigenous Data Governance. *Data Science Journal*, 19(1).
- Cervellin, M., Omiccioli, M., Haquenne, M., Gaudet-Labine, I., Joly, P., Favretti, E., Grenier, S. et Duperré, N. (2020). *The Effect of Metadata on Book Sales: Analysis of the Relationship Between Enriched Metadata and Book Sales*. https://btlf.ca/wp-content/uploads/2020/10/BTLF_Study_The-Effect-of-Metadata_2020-10-06.pdf
- Estermann, B. et Julien, F. (2019) *A Linked Digital Future for the Performing Arts: Leveraging Synergies along the Value Chain*. Canadian Arts Presenting Association (CAPACOA) in cooperation with the Bern University of Applied Sciences.
- European Commission Directorate-General for Communications Networks, Content and Technology. (2018). *Non-paper on the IT Governance of the CEF Building Block Digital Service Infrastructures (DSIs)*. <https://ec.europa.eu/cefdigital/wiki/download/attachments/82772892/%28CEF%20Telecom%20EG%20Non-Paper%20on%20IT%20Governance%20of%20CEF%20BB%20DSIs%29.%282018%29.%28v10.00%29.pdf>
- Gagnon-Turcotte, S., Sculthorp, M. et Coutts, S. (2021). *Digital Data Partnerships: Building the Foundations for Collaborative Data Governance in the Public Interest*. Open North.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Plan culturel numérique du Québec*. Plan culturel numérique du Québec. <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/>
- Jacobson, I., Spence, I. et Bittner, K. (2011). *USE-CASE 2.0: The Guide to Succeeding with Use Cases*. https://www.ivarjacobson.com/sites/default/files/field_iji_file/article/use-case_2_0_jan11.pdf
- Ministère de la culture et des communications. (2019a). *Les métadonnées, pour une meilleure visibilité des contenus culturels*. Plan culturel numérique du Québec. <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/de-limportance-des-metadonnees/>
- Ministère de la culture et des communications. (2019b). *Les métadonnées: Un travail d'équipe!* Plan culturel numérique du Québec. <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/2019-08-15-les-metadonnees-un-travail-dequipe/>
- Ministère de la culture et des communications, et Secrétariat du Conseil du trésor. (n.d.). *Pour des données ouvertes en culture*. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/>

- [qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide/Donnees-ouvertes-Guide.pdf](https://www23.statcan.gc.ca/fileadmin/documents/publications/guide/Donnees-ouvertes-Guide.pdf)
- Mons, B., Neylon, C., Velterop, J., Dumontier, M., da Silva Santos, L. O. B. et Wilkinson, M. D. (2017). Cloudy, increasingly FAIR; revisiting the FAIR Data guiding principles for the European Open Science Cloud. *Information Services & Use*, 37(1), 49-56.
- Montenegro, M. (2019). Subverting the universality of metadata standards: The TK labels as a tool to promote Indigenous data sovereignty. *Journal of Documentation*, 75(4), 731-749. <https://doi.org/10.1108/JD-08-2018-0124>
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. (2017). *État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/etat-des-lieux-sur-metadonnees-relatives-aux-contenus-culturels.pdf>
- Open Data Institute. (n.d.). *The Data Spectrum*. Open Data Institute. <https://theodi.org/about-the-odi/the-data-spectrum/>
- Open Knowledge Foundation. (n.d.). *Open Definition: Defining open in open data, open content, and open knowledge*. Open Knowledge Foundation. <https://opendefinition.org/od/2.1/en/>
- Petri, I. et Julien, F. (2017). Digitizing the Performing Arts An Assessment of Opportunities, Issues and Challenges. Strategic Moves and Canadian Arts Presenting Association (CAPACOA). https://capacoa.ca/documents/services/digital/Digital_Innovation_Assessment.pdf
- Statistics Canada. (2021a, June 4). *Labour Force Survey, by selected industries*. Statistics Canada. <https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701>
- Statistics Canada. (2021b, June 3). *Access to microdata*. <https://www.statcan.gc.ca/eng/microdata>
- The Audience Agency. (2021). *Audience Finder Community Charter*. The Audience Agency. <https://www.theaudienceagency.org/audience-finder/community-charter>
- Thuermer, G., Walker, J. et Simperl, E. (2019). *Data sharing toolkit: Lessons learned, resources and recommendations for sharing data*. Data Pitch. www.datapitch.eu
- Wernick, A., Olk, C. et von Grafenstein, M. (2020). Defining Data Intermediaries: A Clearer View Through the Lens of Intellectual Property Governance. *Technology and Regulation*. 66-77.
- Wilkinson, M. D., Dumontier, M., Aalbersberg, Ij. J., Appleton, G., Axton, M., Baak, A., Blomberg, N., Boiten, J.-W., da Silva Santos, L. B., Bourne, P. E., Bouwman, J., Brookes, A. J., Clark, T., Crosas, M., Dillo, I., Dumon, O., Edmunds, S., Evelo, C. T., Finkers, R., ... Mons, B. (2016). The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Scientific Data*, 3(1), 160018. <https://doi.org/10.1038/Sdata.2016.18>
- WPF-TDC. (2016). *Market-Based Strategy and the Use of Audience Research and Data in Philadelphia: Findings from TDC's interviews with Philadelphia Arts and Cultural Organizations and National Experts*. <https://williampennfoundation.org/what-we-are-learning/market-based-strategy-and-use-audience-research-and-data-philadelphia>

ANNEXE A : UNE BRÈVE INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

Qu'est-ce que la gouvernance des données?

La gouvernance des données permet de déterminer qui prend les décisions, comment les décisions sont prises et comment les décideurs sont tenus responsables de la collecte, de l'utilisation, du partage ou du contrôle des données d'une organisation ou d'un groupe.

Pour faciliter la compréhension de la gouvernance des données et de son opérationnalisation, le cadre conceptuel suivant — élaboré par Abraham, Schneider et vom Brocke (voir la figure A-1) : — présente les composantes clés de la gouvernance des données à partir de l'examen de la documentation publiée sur le sujet au cours des deux dernières décennies.

Ils concluent que cette gouvernance s'exprime au moyen d'un ensemble complexe de **mécanismes**

explicites ou implicites, qui peuvent prendre de nombreuses formes : politiques, procédures, pratiques, etc., encadrant la collecte, l'utilisation, le partage et le contrôle des données.

Ces mécanismes:

- assurent l'opérationnalisation de la gouvernance des données ;
- sont façonnés par diverses conditions préexistantes au niveau politique, juridique, réglementaire, organisationnel ou même culturel ;
- dépendent du **périmètre** de la gouvernance des données, laquelle comporte trois dimensions c'est-à-dire de son **champ d'application**, le **niveau organisationnel de gouvernance** auquel elle est appliquée et les **caractéristiques des données** qui font l'objet de la gouvernance.

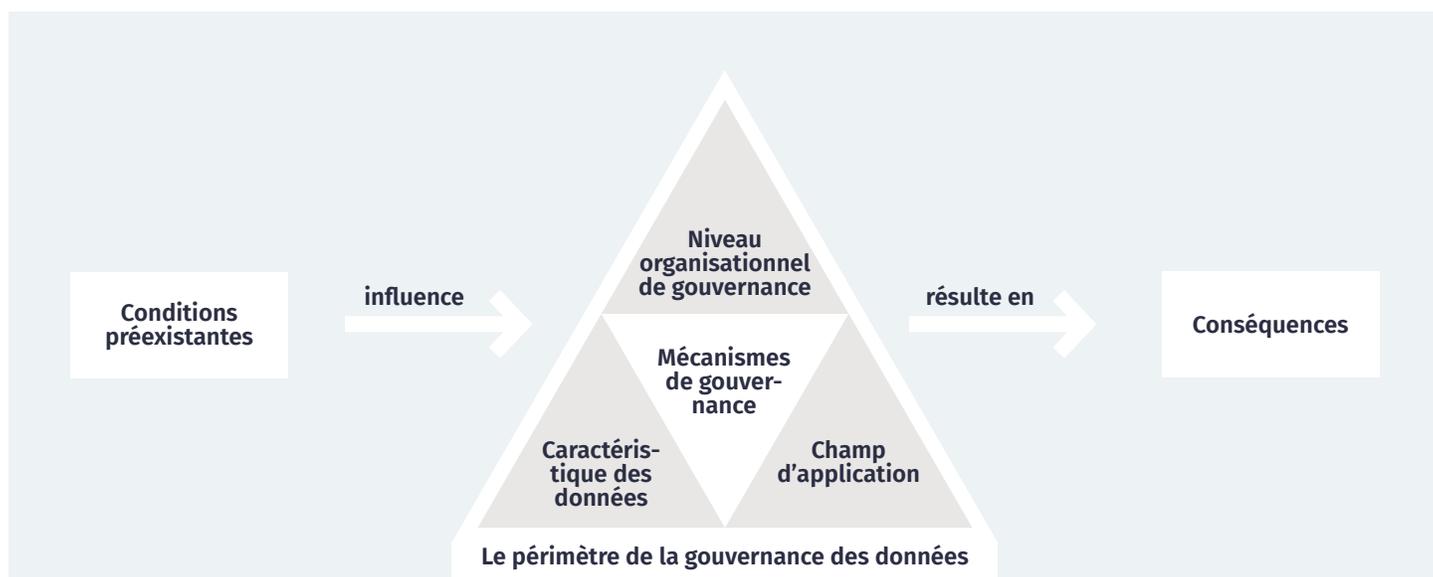


FIGURE A-1 : SCHÉMA DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

Reproduction tirée de l'*International Journal of Information Management*, vol. 49, Rene Abraham, Johannes Schneider, et Jan vom Brocke, « Data governance: A conceptual framework, structured review, and research agenda » p. 428, Copyright (2019), avec l'autorisation d'Elsevier.

Finalement, les choix en matière de gouvernance des données ont des **conséquences** mesurables. Il peut s'agir d'améliorer l'efficacité opérationnelle à court terme d'une organisation ou d'un groupe, d'atténuer certains risques (tel que l'atteinte à la vie privée) ou, à plus long terme, d'accroître la confiance du public à l'égard de la gouvernance des données.

Que peut faire la gouvernance des données pour les arts de la scène?

La gouvernance des données inter-organisationnelles dans les arts de la scène peut servir à obtenir un certain nombre de résultats. Elle peut servir à harmoniser les organisations autour d'une vision commune de la façon dont les données peuvent être liées et partagées, et grâce à l'utilisation de normes Web et de vocabulaires communs, peut en fin de compte promouvoir le contenu artistique, tant individuellement que collectivement. En plus d'accroître l'interopérabilité et la réparabilité des données sur les arts de la scène, ces initiatives — structurées par la gouvernance des données — peuvent aussi servir à créer une mémoire collective, grâce à laquelle le contenu artistique peut être lié et contextualisé.

De plus, la gouvernance des données peut constituer un moyen de définir ou promouvoir certaines valeurs. Dans le domaine des arts de la scène, un certain nombre de ces principes — comme l'ouverture, la collaboration internationale et l'accessibilité du contenu et de l'information qui sont du domaine public (ou qui sont financés par des fonds publics) — sont déjà appliqués dans le cadre d'initiatives en matière de données ouvertes liées.

La gouvernance interorganisationnelle peut également servir à mettre à l'essai de nouvelles façons d'évaluer et de gérer les données, au moyen de cas d'utilisation, de projets pilotes et d'essais.

Comment la gouvernance des données est-elle opérationnalisée dans les organisations des arts de la scène?

La gouvernance des données est traditionnellement exercée au niveau **intra-organisationnel**, c'est-à-dire limitée à une seule organisation. Par exemple, un objectif de la gouvernance des données au sein d'une organisation des arts de la scène pourrait être d'accroître l'efficacité opérationnelle en définissant et en mettant en œuvre des principes, des politiques et des pratiques se rapportant à la qualité de ses métadonnées. Une telle gouvernance peut aider l'organisation à harmoniser ses activités plus efficacement en améliorant la cohérence entre ses unités, en réduisant les redondances et en améliorant la recherche de données et l'accès aux résultats.

La gouvernance peut être commune à deux organisations ou plus, par exemple lorsque celles-ci collaborent à l'élaboration d'un ensemble de pratiques de documentation des métadonnées, afin de rendre leurs données plus faciles à trouver sur le Web. Dans ce cas, qui peut être considéré comme une gouvernance **inter-organisationnelle**, les parties cherchent à structurer leurs activités et leur participation afin d'atteindre un but commun ou d'accomplir une vision commune. Les principes, les pratiques et les cadres propres à quelques organisations peuvent éventuellement s'étendre à l'ensemble d'une communauté, d'un secteur ou d'un territoire. Inversement, les principes définis aux niveaux supérieurs de gouvernance peuvent également éclairer les pratiques quotidiennes de gouvernance des organisations.

Concrètement, les organisations des arts de la scène opérationnalisent la gouvernance à l'interne ou entre elles en créant et en mettant en œuvre des mécanismes structurels, procéduraux et relationnels.

Mécanismes de gouvernance des données

Les **mécanismes structurels** déterminent les organes décisionnels et les structures de responsabilisation. Ils définissent les rôles et les responsabilités et attribuent le pouvoir décisionnel. Dans le monde des arts de la scène, de récentes initiatives de modélisation des données du [CQAM](#) et de CAPACOA sont en train de mettre en place des mécanismes structurels, afin d'attribuer les responsabilités et la prise de décisions dans l'ensemble des organisations pour les pratiques de documentation des arts.

Les **mécanismes procéduraux** comprennent des politiques, des pratiques et des processus précis pour la mise en œuvre du cadre de gouvernance des données et la gestion des données tout au long de leur cycle de vie. Cela permet de s'assurer que les données sont enregistrées avec exactitude, hébergées de façon sécuritaire, utilisées efficacement et partagées de façon adéquate. Par exemple, les organisations des arts de la scène ont recours à des techniques d'accès aux données et d'autorisation pour protéger

les renseignements personnels de leurs clients afin de se conformer à la réglementation en la matière. Les organisations des arts de la scène constateront également que les mécanismes procéduraux qui définissent des façons communes de décrire les données dans l'ensemble du secteur sont essentiels à la gouvernance des données interorganisationnelles.

Les **mécanismes relationnels** sont les différentes pratiques qui facilitent la collaboration entre les intervenants. Ils comprennent la communication, la formation, la coordination et la prise de décisions. Les mécanismes relationnels sont particulièrement utiles pour les organisations des arts de la scène, car ils peuvent servir à combler les fossés entre les différentes cultures organisationnelles et les façons de travailler avec les données et de les évaluer. Ils sont également essentiels pour améliorer la capacité d'une organisation à mieux gérer ses données, ce qui lui permet de participer à des initiatives qui touchent l'ensemble du secteur.

Pour en savoir plus sur la façon d'opérationnaliser la gouvernance des données au moyen de mécanismes adaptés, voir le récent rapport de Nord Ouvert intitulé [Les partenariats de données numériques.](#)

ANNEXE B : ATELIER SUR LES PERSONAS

Personas pour le partage des données

Persona 1 :

Fidel : Je suis l'agent de douze comédiens et je vis au Québec. En tant qu'agent, **je veux avoir accès à de l'information sur les acheteurs** qui engagent des comédiens, afin de promouvoir mes clients et d'obtenir de bons créneaux de spectacles. J'aimerais bien savoir qui engage des artistes et pour quels genres de spectacles, afin de pouvoir rationaliser mes activités de sensibilisation. Je suis disposé à partager mes propres renseignements sur les lieux de réservation, leurs adresses, les principales personnes-ressources et le public potentiel à partir de mes propres données de suivi.

Je recueille moi-même certains de ces renseignements et je les ai communiqués à quelques autres agents par le passé, mais dans des formats différents et avec du contenu différent. À l'avenir, j'aimerais mettre en commun plus systématiquement ces données avec les agents que je connais et en qui j'ai confiance.

Je sais que je dois mieux gérer mes données, mais je ne sais pas quelles compétences acquérir pour être plus efficace sur le plan du partage des données.

Persona 2 :

Sonia : Je suis la directrice générale d'un centre culturel pour jeunes artistes autochtones à Whitehorse, au Yukon. Un chercheur d'une université locale souhaite conclure un accord de partage des données pour accéder aux données sur le public de nos événements et aux sondages d'évaluation avant et après un événement.

Je ne suis pas certaine de vouloir partager nos données en raison des personnes avec qui je travaille (jeunes Autochtones) et je crains de perdre le contrôle des données ou que celles-ci soient utilisées

à mauvais escient. On ne sait pas non plus comment cette recherche et ce partage des données profiteront au centre culturel et à sa communauté.

Persona 3 :

Francine : Je suis gestionnaire de programme au Conseil des arts du Canada, où je gère le Fonds Stratégie numérique. Je collabore avec notre équipe de l'évaluation et des données afin de recueillir et tenir à jour toutes les données liées aux programmes et aux projets financés partout au Canada. Il s'agit notamment de renseignements tels que le nom du client, son emplacement, ainsi que de rapports financiers détaillés, de la dotation en personnel et de rapports sur les activités. Les statistiques sur les activités comprennent les types d'activités, leur nombre et la participation totale.

Je m'intéresse au partage des données et je suis chargée de faire des recherches sur la façon dont nous pouvons, dans un premier temps, transformer et partager nos données désagrégées avec des associations, d'autres bailleurs de fonds et des chercheurs. Je ne sais pas par où commencer, quelles compétences et technologies nous devons acquérir et utiliser, et quels seront les risques. Comme il s'agit de données sensibles concernant d'autres organisations et des artistes individuels, je veux m'assurer que cette mise en commun profite aux clients de notre programme.

Personas pour les données ouvertes

Persona 1 :

Oscar : Je suis agent de développement numérique au sein d'un petit théâtre dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse (Canada atlantique).

Je gère notre publication Web, qui comprend de l'information sur notre événement (lieu, heure, titre, inscription) et des détails de production

(métadonnées). Rendre cette information disponible ne représente qu'une partie de mon travail.

Bien que je comprenne bien et que j'utilise les normes de données schématisées pour le partage des données avec les calendriers d'événements, je ne sais pas s'il existe d'autres normes pour la publication d'autres renseignements/contenus, comme des vidéos de nos spectacles et des photos de nos acteurs.

J'ai entendu parler des licences Creative Commons et je pense qu'il pourrait être nécessaire de publier des vidéos et des images d'artistes. Je suis préoccupé par le droit d'auteur et je ne sais pas trop comment obtenir le consentement et des droits clairs de la part des artistes pour diffuser le contenu en tant que Creative Commons. J'aimerais publier tous les crédits artistiques sous forme de métadonnées ouvertes, mais je ne sais pas comment le faire.

Persona 2 :

Theo : Je suis chef du marketing pour une école de ballet et de danse moderne de Québec. Je m'intéresse au regroupement et à la publication de l'information sur les lieux de danse, et je prends les mesures pour le faire. Je veux mieux diffuser les renseignements sur les endroits où les danseurs peuvent s'exercer et se produire, avec les disponibilités offertes. Nous partageons déjà la liste des lieux de prédilection de notre organisation avec les anciens élèves.

Nous nous efforçons de faire des données ouvertes une priorité, car notre équipe n'a pas la capacité technique (compétences, savoir-faire et réseau) voulue pour évaluer les coûts de mise en œuvre et les prochaines étapes.

Je souhaite mettre en commun ces données dans un meilleur format qu'une feuille de calcul (p. ex., interface des programmes d'application [API], shapefile avec géolocalisation), afin d'aider les danseurs à trouver l'espace de spectacle qui répond le mieux à leurs besoins.

Persona 3 :

Tanya : Je suis une musicienne indépendante qui voyage partout dans le monde et qui assure la gestion de sa carrière.

J'ai entendu parler des données ouvertes, mais je n'ai pas l'intention de publier mes données. Je travaille seule et je fais le suivi de mes contrats, de mes lieux de spectacle, de mes entrées, de mes événements et de mes partenaires sur mon Google Drive, mais je ne vois pas quelle serait la valeur de ces données pour les autres.

Je crains également que ces renseignements soient utilisés contre moi dans le cadre de la négociation de contrats avec des lieux de spectacle, par exemple, et je ne veux pas être désavantagée par le partage de cette information.

